



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 339 - 8 juillet 2017

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook ; www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe ! Les Femmes décident ! - Communiqué collectif
- 1bis - Des militantes palestiniennes arrêtées, Signez et partagez cette pétition - MMF - Page 1
- 2 - Viols en Egypte, 99 % des femmes agressées sexuellement - Rédaction Planètecampus.com
- 3 - Des députés algériens veulent une loi contre les femmes qui s'habillent de façon « provocante » - Nourhane S - algerie-focus.com - Page 3
- 4 - Grèce : le commerce lucratif de la GPA - Béatrix Moreau - publicsenat.fr - Page 4
- 5 - Maintenant c'est leur Tour ! - Femmes Solidaires - Page 6
- 6 - Elle s'appelait Emilie, elle avait 34 ans : une année de meurtres conjugaux - Titou Lecoq - libération.fr - Page 7
- 7 - Comment le « manspreading » est devenu un objet de lutte féministe - Violaine Morin - lemonde.fr - Page 13
- 8 - Simone Veil, notre "mensch" - Delphine Horvilleur - Page 15
- 9 - Mort de Simone Veil, icône de la lutte pour les droits des femmes - le monde - Anne Chemin
- 10 - « Simone Veil a tiré ses convictions sur l'égalité de son parcours » - Sonya Faure - libération.fr
- 11 - Décès de Simone Veil - Planning Familial - Page 22
- 12 - Décès de Simone Veil - Collectif « Avortement en Europe, les femmes décident ! » - Page 22
- 13 - A la Mémoire de Simone Veil - CNDP, CADAC - Page 22
- 14 - Simone Veil, pour nous féministes, Histoire d'un acquis : le droit à l'avortement - Par Suzy Rojzman, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes - Page 23
- 15 - L'éprouvant tour de France des hôtesse - Raphaël Godet - Page 24
- 16 - «La servante écarlate», un monde meilleur, sauf pour les femmes - Sandra Laugier - libération.fr - Page 27

MOBILISATIONS

- 1 - Pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe ! Les Femmes décident ! - Communiqué collectif

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014 et polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Aujourd'hui, le droit et l'accès à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque Etat. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de

la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Le Collectif féministe et unitaire « Pour le droit à l'Avortement en Europe, les femmes décident ! » - voir l'Appel joint - en lien avec de nombreuses associations et organisations européennes, se mobilise autour du 28 septembre 2017, journée internationale pour le droit à l'avortement, contre toute remise en cause de ce droit, contre tous les réactionnaires et obscurantistes opposés aux droits des femmes, pour une loi qui l'inscrira dans la Charte européenne des droits fondamentaux.

Une pétition est en ligne sur https://www.change.org/p/les-gouvernements-des-pays-d-europe-pour-le-droit-%C3%A0-l-avortement-partout-en-europe?recruiter=17173164&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=share_for_starters_page

Un site : <http://avortement europe.org/>

INTERNATIONAL

1bis - Des militantes palestiniennes arrêtées, Signez et partagez cette pétition - MMF

Environ 11 activistes palestiniennes ont été arrêtées par les forces d'occupation israélienne le dimanche 2 juillet, parmi lesquelles Khitam Saafin, présidente de l'Union des comités des femmes palestiniennes et coordinatrice de la MMF Palestine, et Khalida Jarrar, éminente parlementaire de gauche et défenseure des prisonniers palestiniens.

Les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut leurs maisons en utilisant la force et ont conduit les deux femmes à une destination inconnue. Les actes d'arrestations arbitraires constituent une violation flagrante des droits humains qui se nourrit historiquement de l'impunité des actes commis par les forces d'occupation contre des palestiniens et des militants de la cause palestinienne.

L'arrestation d'éminent-es dirigeant-es palestinien-nes qui consacrent leurs vies à la liberté et à la libération de leur peuple et à l'émancipation des femmes, est une attaque contre les démocrates, les femmes, et les droits du peuple palestinien.

Nous, les militantes et amies de la Marche Mondiale des Femmes, nous nous unissons en solidarité et rejoignons l'appel de l'Union des comités des femmes palestiniennes (UPWC) et le Réseau de Solidarité des prisonnier-es palestinien-nes Samidoun pour exiger une mobilisation internationale pour demander leur libération immédiate. Faites des actions pour soutenir Khalida Jarrar, Khitam Saafin et les autres !

<https://www.change.org/p/israeli-occupation-forces-free-khalida-jarrar-and-khitam-saafin-now>

2 - Viols en Egypte, 99 % des femmes agressées sexuellement - Rédaction Planètecampus.com

Selon un rapport de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) publié au Caire mercredi 16 avril, suite à la chute du Président Moubarak, les égyptiennes qui souhaitent participer aux multiples manifestations politiques n'ont cessé de subir des violences et des agressions sexuelles exercées publiquement et en toute impunité.

Ces agressions, qu'aucun gouvernement ne combat, dissuadent les femmes de participer à la vie publique et à la transition politique majeure de leur pays. Une situation révoltante mis en relief par le rapport de la FIDH qui dénonce le caractère d'urgence aux autorités égyptiennes afin qu'elle y mettent un terme.

Impunité, des abus sexuels en public : Les deux premières semaines de la révolution ont été étonnamment pacifiques, au point que les égyptiennes se sentent étonnamment en sécurité sur la place du Tahrir du Caire. Une période qualifiée de « magique » par ces femmes si souvent victimes

d'abus publics. Mais l'« euphorie » est vite retombée et un retour des violences « plus choquant » que jamais a violemment contrasté avec ce moment de répit. Durant les 16 mois suivant, les manifestantes furent les cibles prioritaires des forces armées, battues dans les rues et soumises à des violences diverses en détention comme les tests dit « de virginité » ou encore des menaces répétées de viols.

Dès le 30 juin 2012, sous la présidence de Mohamed Morsi, les égyptiennes furent régulièrement attaquées par des groupes d'hommes sur la place du Tahrir ou dans ses environs lors des manifestations. Plus de 250 cas ont été recensés par des organisations entre novembre 2012 et juillet 2013 dont des viols, la police ayant déserté les lieux.

Le procédé est toujours le même : des dizaine d'hommes encerclent une femme puis l'isolent, lui arrachent ses vêtements et se livrent à des attouchements conduisant souvent à un viol collectif. Les égyptiennes ont surnommé la pratique « le cercle de l'enfer ».

Directement adressée au président Morsi, une pétition a été lancée en février 2013 par des associations de défense des droits des femmes dénonçant « le ciblage des activistes féminines pour sanctionner leur participation à la vie publique et les exclure de la vie politique. »

Quand la police participe aux violences sexuelles : Et même si depuis juillet 2013, lors du coup d'Etat en Egypte, la police est retournée sur place, elle n'a en aucun cas empêché les violences sexuelles. Accusées la plupart du temps d'être à l'origine de leur propre viol, les femmes n'ont aucun moyen de se défendre et ne sont pas protégées par les forces de l'ordre.

Durant la vague de manifestation de soutien à Mohamed Morsi, le 16 août 2013, la mosquée de Al-Tawheed a été prise d'assaut par les forces militaires. Pendant cette attaque, plus de vingt égyptiennes ont été sexuellement agressées par des officiers. Une rescapée des viols a avoué que les autorités les avaient qualifié de « prostituées venues se faire baiser ».

Et cet exemple n'est pas un cas isolé. On recense en effet de très nombreux cas de viols commis par la police en Egypte. Certaines femmes courageuses ont voulu porter plainte mais aujourd'hui encore, aucun agresseur n'a été inquiété. La majorité du temps, les autorités n'ouvrent même pas d'enquête et demandent même parfois aux victimes si elles ne sont pas certaine d'être à l'origine de ces violences sexuelles.

La démocratisation du viol : 86 % des hommes assument : La FIDH replace ces faits dans un contexte culturel au sein d'une société où le harcèlement sexuel est pratiqué de façon massive dans les rues, les transports en commun, les lieux de travail ou encore dans les écoles et les universités.

Et les chiffres sont accablants. D'après une étude publiée en avril 2013 de UN Women, 99,3 % des égyptiennes affirmaient avoir été agressées sexuellement. 91% d'entre elles ont admis ne pas se sentir en sécurité dans la rue. Une autre étude menée par le Centre égyptien pour les droits des femmes publiée en 2008 révélait que 86% des hommes interrogés reconnaissaient avoir déjà agressé sexuellement une femme.

3 - Des députés algériens veulent une loi contre les femmes qui s'habillent de façon « provocante » - Nourhane S - algerie-focus.com

Effarant ! Des députés algériens ont plaidé, mardi à l'APN, à l'occasion de la présentation en plénière du tout premier texte relatif à la présentation du projet amendement et complétant la loi 156-66 du 8 juin 1966 portant code pénal, la pénalisation des femmes qui s'habillent de façon provocante, les accusant d'être à l'origine de l'amplification du harcèlement dans la société algérienne.

La question de la pénalisation du harcèlement de rue dans la société algérienne en tant que violence faite aux femmes divise nos députés. Si certains parlementaires hommes ont souligné, lors de la session parlementaire du printemps, ouverte lundi matin, que les femmes devraient se montrer plus

puériques et cesser de harceler les hommes dans la rue. Leurs collègues femmes ont qualifié cette position de « rétrograde » et d'« arriérée ». Ce débat houleux a été entamé, hier mardi, à l'APN, à l'occasion de la présentation en plénière du tout premier texte relatif à la présentation du projet amendant et complétant la loi 156-66 du 8 juin 1966. Ce débat n'a pas uniquement porté sur la question de la pénalisation de la violence contre les femmes. Il était également question de sortir avec des projets de loi visant à mettre un terme au harcèlement dans la rue, un phénomène qui touche de nombreuses femmes.

A ce propos, le député du parti El Karama « Dignité », Mohamed Medaoui a souligné que certaines femmes s'habillent de façon provocante. « Par leur tenue vestimentaire, elle porte atteinte à la pudeur et harcèle les hommes », a-t-il ajouté. Allant jusqu'à accuser les femmes d'être à l'origine du phénomène du harcèlement, en raison de leur tenue et de leur comportement « sans pudeur ». Le député a appelé « les femmes à se respecter et à faire preuve de pudeur ». Cette position a été accueillie favorablement par les partis de la coalition verte (MSP-Islah-Ennahda).

De son côté, Nadia Chouitem, députée du Parti des Travailleurs, n'a pas caché son mécontentement en écoutant le plaidoyer de Mohamed Medaoui. Dénonçant l'attitude blessante et vexante de ce député à l'égard de la femme, elle a qualifié ses propos « d'arriérés ». Pour sa part, Nabila Bayaza, la députée du MPA, s'adressant au député du parti El Karama, a estimé que la loi doit protéger la femme de ce comportement incivil quelle que soit sa tenue. « Rien ne justifie le harcèlement, il faut arrêter de culpabiliser la femme », a-t-elle ajouté.

Belgique - Les plannings familiaux dans la rue contre la décision de De Block sur la pilule - BX1

Une centaine de manifestants se sont réunis jeudi place Surllet de Chokier à Bruxelles pour défendre le droit des femmes à avoir accès à une contraception d'urgence si elles le désirent. Sous le slogan « *la pilule ne passe pas* », les quatre fédérations francophones des centres de planning familial ont contesté le refus de la ministre de la Santé, Maggie De Block d'autoriser la délivrance de la pilule du lendemain, par quelqu'un d'autre qu'un médecin ou un pharmacien.

La fédération laïque des centres de planning familial, la fédération des centres de planning et de consultations, la fédération des centres de planning familial des femmes prévoyantes socialistes et la fédération des centres pluralistes de planning familial sont entrées « *en résistance* » jeudi contre la décision de la ministre De Block. « *Nous manifestons aujourd'hui pour continuer un droit, le droit des femmes à pouvoir obtenir la pilule du lendemain dans les centres de planning familial. Ce droit est acquis depuis vingt ans et aujourd'hui, on se rend compte qu'il est illégal. On voudrait dès lors faire changer la législation, tout simplement, pour que le bon sens revienne* », a déclaré Gaëtan De Laever, directeur de la fédération laïque des centres de planning familial.

Maggie De Block refuse de changer la loi de 1967 sur la délivrance des médicaments. Cette loi, qualifiée d'obsolète par les organisations de terrain, n'autorise pas le personnel non médical à délivrer ce contraceptif à l'accueil des centres de planning et « *limite dès lors l'accès au droit à la contraception des femmes* ». Avec des plaquettes de pilule en guise de boucle d'oreille, les manifestants affichaient les slogans: « *Accès pour toutes à la pilule* », « *Notre corps nous appartient* », « *Femmes en résistance* ».

Le secteur a également souligné que la réalité flamande diffère de la francophone, où les plannings sont pour de nombreuses femmes un lieu d'écoute, de conseils, de suivi médical, de prévention et pas uniquement « *de simples distributeurs* ». Les représentants des quatre fédérations des plannings familiaux ont ensuite remis une lettre au cabinet De Block afin d'obtenir un principe dérogatoire dans les plannings en dehors de la consultation médicale. (*avec Belga*

4 - Grèce : le commerce lucratif de la GPA - Béatrix Moreau - publicsenat.fr Les enfants nés par GPA à l'étranger pourront désormais être adoptés par le conjoint de leur père biologique, c'est ainsi qu'en a décidé la cour de cassation dans un arrêt le 5 juillet dernier. En offrant une reconnaissance légale à ses enfants, l'autorité judiciaire, relance en France le débat autour de la gestation pour autrui. Déjà légale en Grèce, cette pratique donne lieu à un commerce et un tourisme lucratif, comme l'illustre l'enquête de Laila Agorram, pour la série : les dessous de la mondialisation.

Au moment où en France, le comité national d'éthique s'est prononcé pour l'extension de la PMA pour les couples de femmes mais reste opposé à la GPA, la Grèce reste l'une des destinations les plus prisées pour les couples décidés à y recourir. Légalisée depuis 2002, la pratique s'est fortement développée suite à la crise économique dans laquelle le pays est embourbé depuis 9 ans, convainquant de plus en plus de femmes d'être mères porteuses. Un commerce devenu lucratif, voir mafieux, pour la journaliste Laila Agorram qui a enquêté sur le sujet.

L'activité touristique tient une part très importante en Grèce, est-ce qu'après le tourisme balnéaire et le tourisme culturel on assiste à une nouvelle forme de tourisme, le tourisme procréatif ? Je dirais même plus largement un tourisme médical. En plus du prix défiant toute concurrence, Athènes est une destination facile d'accès pour les Européens comparée aux États Unis ou à la Russie. Souvent les couples en profitent pour faire du tourisme, c'était le cas du couple chinois présenté dans le reportage et qui en a profité pour aller dans les îles. C'est aussi un aspect qui est vanté par les médecins, il faut être détendu et en bonne condition psychologique.

Est-ce que ça a été facile de rentrer en contact avec ces couples ? : Non, même le couple chinois ça a été très très très compliqué ! C'est quelque chose que les étrangers n'assument pas, tout simplement. Il y a également une difficulté juridique pour faire reconnaître l'enfant dans le pays d'origine où la GPA est interdite, notamment en France. Au départ, nous étions en effet partis sur un couple français, mais celui-ci était très très hésitant, c'était en plein pendant le débat sur la GPA et ils ont finalement préféré faire profil bas. Pour le couple chinois, cela a été possible grâce au gynécologue, mais il ne voulait pas que nous les filmions de trop près pour ne pas être reconnu et que cela se sache dans leur pays. En Chine pourtant, la GPA est autorisée, mais on ne l'assume pas, cela reste quelque chose de très tabou.

Officiellement, la GPA en Grèce ne doit donner lieu à aucune contrepartie financière, qu'en est-il ? Je n'ai encore jamais croisé de gens qui seraient capables de donner du temps, de l'énergie, du sang, de la santé contre « rien ». La loi tolère une indemnité pour la personne qui arrête de travailler et qui met sa vie entre parenthèses, mais où est la frontière entre l'indemnité et la rémunération ? L'objectif pour les médecins c'est de vendre la destination mais ne surtout pas dire qu'il y a des transactions financières, ce serait désastreux pour leur image. Dans le reportage, Maria (NDLR : l'une des mères porteuses suivies, enceinte de jumeaux) refusait de nous dire qu'elle était rémunérée. Son fils nous a pourtant confié que c'était la deuxième fois que sa mère le faisait, que ça leur permettrait d'assurer un peu leurs arrières et d'acheter un appartement à Athènes. Faire mère porteuse c'est s'assurer une sécurité là où le travail manque, où le salaire moyen est en chute libre, où la prostitution explose, où il n'y a pas beaucoup de solutions pour s'en sortir.

Qui sont ces femmes qui acceptent de « prêter » leur ventre ? : Ce sont des femmes pauvres venues des pays de l'Est, de Bulgarie, de Moldavie, parfois des mères seules qui essayent de s'en sortir tant bien que mal. Au départ elles venaient en Grèce, à Athènes, pour occuper des postes d'aides à domicile pour les personnes âgées, d'aides ménagères, de nounous. Avec la crise, la moyenne bourgeoisie grecque a arrêté d'employer ces femmes et beaucoup se retrouvent sans le sou. Cette pratique se présente alors comme la seule solution. D'abord elles commencent par donner leurs ovocytes et quand ça ne suffit plus ou qu'elles sont trop âgées, ils leur restent la location de leur utérus. Elles sont réformées et recrutées comme ça par les médecins. Auparavant il n'y avait

pas, ou peu de grecques qui acceptaient d'être mère porteuse car le poids de la religion et de la famille est encore très lourd mais avec la crise, de plus en plus de femmes acceptent.

Toutes les femmes sont-elles consentantes ? : C'est une bonne question. J'ai rencontré une gamine de 18 ans qui était sous la coupe d'une maquerelle, surnommée « la sorcière ». Cette dame, plus âgée, était d'accord au départ pour que nous rencontrions la fille dans le cabinet d'un des gynécologues mais elle la tenait par le bras, elle ne voulait pas qu'elle s'exprime. Nous avons le droit de la regarder mais pas de lui parler et nous avons interdiction de la filmer. Clairement, elle n'avait pas l'âge de faire ça. Nous avons réussi à négocier une discussion avec elle, sans caméra et non enregistrée, elle nous a alors expliqué qu'ici elle n'avait pas le droit de sortir, qu'elle avait promis de faire ça et de repartir tout de suite chez elle avec l'argent. C'était très perturbant, tout le monde semblait se servir sur le dos de cette gamine.

Comment réagit l'Etat face à ce commerce lucratif ? : Nous sommes sûres qu'une partie de l'Etat grec est complice dans ce business. La « fixeuse » (NDLR : personne qui aide les journalistes à travailler dans un pays étranger) avec laquelle j'ai travaillé était vraiment très tendue pendant le tournage, elle avait reconnu des politiques de droite et d'extrême droite sur des photos prises avec le docteur Pantos (NDLR : le directeur de la très réputée clinique Génésis, il dispose de liens étroits avec le monde du show-biz, des médias et même de l'Eglise orthodoxe). Elle n'est pas uniquement fixeuse, elle est aussi enseignante et avait peur de perdre son travail, de subir des pressions, d'avoir des ennuis, même physiquement, si elle portait préjudice à une forme de commerce qui, comme toute activité mafieuse, est très lucrative. Son compagnon est assistant parlementaire et m'a par ailleurs confiée que certains membres de l'Assemblée étaient compromis et touchaient des pots-de-vin de ces médecins. Ces derniers ont en effet beaucoup de pouvoir :

Dans un pays en crise où il manque de l'argent, la médecine esthétique et procréative sont les seuls secteurs qui assurent une croissance : « On ne va donc pas commencer à leur chercher des poux dans la tête ».

TEXTES

5 - Maintenant c'est leur Tour ! - Femmes Solidaires

Après avoir fait les grands titres de la presse locale, des radios Nostalgie et Chérie FM, hier les militantes de Femmes solidaires de Saône-et-Loire étaient les premières à avoir accueilli à Nuits-Saint-Georges les 11 cyclistes de Donnons des elles au vélo dans leur Tour de France effectué un jour avant les hommes. Arrivée à 14h, elles sont allées à la rencontre des habitant.e.s et des commercant.e.s puis des camping-caristes du Tour pour les inviter à l'arrivée des coureuses. L'accueil fut un succès. Résultat : 100 personnes à l'arrivée avec la présence d'élu.e.s. Le public et militantes féministes de cette arrivée ont certes regretté la faible prise en compte de cette initiative par la ville, alors que l'accueil des hommes ce jour est largement encadré par les représentants locaux, mais les sportives ont fait part de leur enthousiasme et de leur joie devant cette belle arrivée.

Ce fut un très beau succès, un moment de partage, d'échanges et de promotion du sport féminin, en présence de média (journal l'Equipe, une radio locale...), d'élu.e.s du Conseil régional et de la municipalité.e.s et de personnes, qui bien qu'étant venues initialement soutenir les coureurs hommes le lendemain, étaient heureux.ses d'accueillir les coureuses. Relayer leur performance sportive ! Prochaines étapes avec la présence de Femmes solidaires :

- 10 juillet, départ de Périgueux

• RDV 8h, Eglise St Jean Baptiste, 616, av. Henri de Cumond, Boulazac

- 15 juillet, arrivée au Puy-en-Velay
- RDV entre 18h30-19h30, Bv. Du Breuil, Le Puy-en-Velay
- 17 juillet, arrivée à Romans-sur-Isère
- RDV entre 17h-18h, Place Jean Jaurès à Romans-sur-Isère
- 20 juillet, arrivée à Salon-de-Provence
- RDV entre 18h30-19h30, Bv. Du Maréchal Foch, Salon-de-Provence
- 22 juillet, dernière étape avec deux RDV fixe
- Départ de Montgeron 9h45, Parking Buffalo Grill ou Réveil matin, Av. Jean Jaurès
- Pass

6 - Elle s'appelait Emilie, elle avait 34 ans : une année de meurtres conjugaux - Titiou Lecoq - libération.fr

120 femmes sont tuées chaque année par leur conjoint, leur mari ou leur ex. Derrière cette statistique, il y a des prénoms, des histoires, des vies. Cette litanie funéraire égrène les meurtres conjugaux depuis le 1er janvier 2017 : on en décompte déjà 50. Cette liste macabre n'est pas exhaustive. Elle s'appuie sur les cas qui ont été mentionnés dans la presse depuis janvier 2017. En outre, certaines affaires n'ont pas été intégrées quand l'enquête n'était pas encore suffisamment avancée. J'ai également choisi de ne pas inclure ce qu'on appelle les «suicides altruistes», ces couples où la femme est malade, par exemple atteinte d'Alzheimer, et où le mari la tue pour mettre fin à sa souffrance, ou parce que, lui-même malade, il sait qu'il ne pourra plus s'occuper d'elle. J'ai estimé que dans ces cas, il y avait peut-être eu un pacte fait par le couple. Mais force est de constater que je ne suis pas tombée sur le cas inverse. Une femme qui tue son mari atteint d'Alzheimer. Pourtant, cette configuration d'une femme qui s'occupe de son mari malade doit être courante. Mais il est possible que les femmes ayant été élevées dans l'attention aux autres, dans l'idée qu'elles étaient là pour prendre en charge leurs proches, choisissent d'assumer leur mission jusqu'au bout, peu importe à quel point le quotidien devient difficile. On peut donc également voir dans ces meurtres une marque de genre.

Janvier

Elle s'appelait Doris. Elle avait 60 ans. Elle dormait quand son mari, âgé de 58 ans, l'a frappée à coups de batte de base-ball. L'autopsie a également révélé des marques de strangulation. Lui s'est ensuite suicidé en inhalant du gaz. Il était au chômage et n'était pas connu des services de police. Le procureur, pris d'un accès de romantisme, a déclaré : «Il a laissé des écrits expliquant qu'il la soupçonnait d'infidélité sans que l'on sache si ces faits sont avérés. Apparemment cet homme était toujours fou de sa femme après 33 ans de mariage et il n'a pas supporté.» Aubenas, Ardèche.

Elle s'appelait Sandrine. Elle avait «la quarantaine». Elle avait deux enfants. Elle était orthophoniste. Son corps a été retrouvé dans son pavillon. L'été dernier, elle avait quitté Franck, son conjoint, avec qui elle vivait à Londres. Elle était venue s'installer dans l'agglomération bordelaise. Franck vivait très mal cette séparation. Il avait 45 ans. Ancien élève de HEC, il travaillait depuis dix ans dans la finance à Londres. Franck a été mis en examen pour le meurtre de son épouse, il a reconnu les faits. Incarcéré en détention préventive, il s'est pendu. Talence, Gironde.

Elle s'appelait Valérie. Elle avait 39 ans. Elle avait deux enfants, âgés de 20 et 8 ans. Le soir du meurtre, ce dernier était chez son père. Valérie s'est disputée avec l'homme qu'elle fréquentait depuis six mois, Moulay, 32 ans. La dispute aurait tourné autour du passé judiciaire de Moulay. Il avait été condamné pour viol en 2011 et était sorti de prison en février 2016. Il l'a frappée. Elle a eu une orbite et la mâchoire cassées. Puis il lui a donné 13 coups de couteau au niveau du thorax et

du cou. Après s'être confié à des proches, il s'est rendu de lui-même au commissariat. Besançon, Doubs.

Elle s'appelait Catherine. Elle avait 40 ans. Elle travaillait dans une boulangerie. Elle était mère de deux adolescents. Elle venait de quitter son mari, leur père. Ils étaient en instance de divorce. Lui avait 53 ans. Elle a été retrouvée morte dans sa voiture, garée devant sa maison, abattue par arme à feu. Son ex-mari a été retrouvé mort dans la maison, il se serait suicidé avec la même arme. Crouzet, Gard.

Elle s'appelait Sandra. Elle avait 39 ans. A 11h30, elle allait chercher son fils à la sortie de l'école élémentaire pour le déjeuner. Elle arrivait en voiture sur le parking quand une autre voiture lui a délibérément foncé dessus et l'a emboutie. Le conducteur est ensuite sorti de sa voiture et s'est dirigé vers Sandra. Il l'a poignardée à plusieurs reprises devant les portes de l'école. Des témoins ont tenté d'intervenir en vain. L'agresseur, âgé de 37 ans, était son compagnon. Il semblerait que le couple était sur le point de se séparer. Avon, Seine-et-Marne.

Elle s'appelait Monique. Elle avait 63 ans. Elle venait de se pacser avec son compagnon, 60 ans. Il l'a étranglée et s'est ensuite présenté chez le médecin. Il a été mis en examen. Saint-Beauzire, Puy-de-Dôme.

Elle s'appelait Micheline. Elle avait 53 ans. Elle était assistante maternelle. Son mari, Sylvère, 72 ans, la soupçonnait d'avoir un amant. Il a abattu l'amant potentiel, puis Micheline d'un coup de fusil de chasse avant de retourner l'arme contre lui. Le Moule, Guadeloupe.

Février

Elle s'appelait Karen. Elle avait 37 ans. Elle était caissière. Elle avait une fille de 3 ans et demi. Elle avait quitté le père, 45 ans, employé agricole, quinze jours auparavant. Ce vendredi-là, vers 13 heures, elle venait déposer leur fille chez lui. Ils ont commencé à se disputer. Karen a tenté de partir mais il l'a suivie et l'a poignardée. Il s'est ensuite retranché chez lui et s'est suicidé. Maison-lès-Chaource, Aube.

Elle s'appelait Fatima. Elle avait 58 ans. Lui 65. Ils étaient parents de trois enfants. Ils se disputaient parce qu'il la soupçonnait d'une infidélité. Il l'a frappée à coups de poing puis avec une feuille de boucher au visage et à la poitrine. Il a ensuite téléphoné à leur fille pour lui annoncer qu'il avait tué sa mère et qu'il allait se suicider. Il a raccroché et s'est défenestré du quatrième étage. Quelques semaines auparavant, elle était sortie de chez elle en pyjama en criant à l'aide, qu'il allait la tuer. Il avait été placé en garde à vue et avait reçu un rappel à la loi. Il avait également fait une tentative de suicide et était sorti récemment d'hôpital psychiatrique. Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine.

Elle avait 46 ans. Elle a été retrouvée morte étranglée dans le sous-sol de sa maison. A ses côtés, son mari était dans un état critique. Ils avaient 5 enfants, âgés de 12 à 24 ans. Après avoir été hospitalisé, il a été placé en garde à vue. Il a expliqué s'être violemment disputé avec sa femme, être tombé et puis le trou noir. Aucun souvenir. Elle envisageait de le quitter. Quelques semaines auparavant, il avait porté plainte contre elle pour menaces de mort et le même jour, elle avait déposé plainte contre lui pour violences conjugales. Nanteuil-lès-Meaux, Marne.

Elle s'appelait Gisèle. Elle avait 53 ans et travaillait depuis dix-neuf ans comme femme de ménage à la mairie de Pleucadeuc. Elle était mère et grand-mère. Elle avait quitté le domicile conjugal depuis cinq semaines pour s'installer chez sa fille. Ce dimanche-là, elle était partie en randonnée avec une amie, elles avaient passé l'après-midi ensemble. Vers 19 heures, Gisèle est partie de chez son amie. Elle s'est installée dans sa voiture. Son mari, 54 ans, employé dans l'agroalimentaire, qui était stationné dans un véhicule à côté, lui a tiré dessus à bout portant à quatre reprises avec son fusil de chasse. Il est ensuite venu s'asseoir sur le siège passager, à côté d'elle, et a retourné l'arme contre lui. Il s'est blessé au visage. Il était connu de la police pour des problèmes d'alcool et des

faits de violence. Son avocat a expliqué : «Il n'a ni prémédité, ni préparé son acte. Il a pété les plombs, voilà tout.» Pleucadeuc, Morbihan.

Elle s'appelait Jennifer. Elle avait 31 ans. Elle était séparée de son conjoint, Loïc, mais ils vivaient encore ensemble ainsi qu'avec leurs deux enfants âgés de 3 et 7 ans. Jennifer avait prévu de déménager en février. Mais elle a disparu. Un avis de recherche a été lancé. Elle était portée disparue depuis deux mois quand son corps a été retrouvé dans un ravin. C'est son ancien compagnon, Loïc, 31 ans, employé à l'aéroport de Bastia, qui a indiqué aux enquêteurs l'emplacement de son corps. Il a reconnu avoir étranglé Jennifer. Elle l'aurait menacé avec un couteau. Il a ensuite déplacé le corps avec sa voiture et l'a dissimulé dans la végétation en contrebas d'une route. Il s'est débarrassé du téléphone et de la voiture de la victime. Son avocate a déclaré qu'il regrettait douloureusement son geste. Vescovato, Haute-Corse.

Elle s'appelait Rita. Elle avait 58 ans. Elle était conductrice de cars. On lui a tiré dessus un matin devant son entreprise. Selon le procureur, il s'agirait de son ex-compagnon, Alberto, 59 ans, qui aurait ensuite retourné l'arme contre lui mais serait encore en vie. La rupture était récente. Alberto avait déjà été condamné en Italie, en 1988, pour le meurtre de sa compagne de l'époque. Elle avait refusé de l'épouser. Condamné à huit ans de prison, il en avait fait quatre. Montmélian, Savoie.

Elle s'appelait Stéphanie. Elle avait 30 ans. Elle travaillait dans une mutuelle à Corbeil-Essonnes. Il y a deux ans, elle a rencontré Lothaire, 33 ans. Elle travaillait pour la cantine d'une société pour laquelle Lothaire faisait une mission de consulting en informatique de quelques mois. Il l'a draguée mais Stéphanie n'était pas intéressée. Elle a ensuite changé d'emploi. Elle sortait de son travail à la mutuelle, un soir à 18 heures. Lothaire l'attendait. Il avait dissimulé sous son manteau un fusil à pompe et de quoi l'attacher, son plan étant de la kidnapper. Mais elle s'est débattue. Il lui a tiré dessus deux fois puis s'est fait exploser la tête. Corbeil-Essonnes, Essonne.

Elle s'appelait Sylvie. Elle avait 47 ans. Elle était aide à domicile. Elle était en instance de divorce avec Claude, 50 ans, carrossier. Le jour où il devait quitter le domicile conjugal, il l'a abattue avec un fusil de chasse puis s'est pendu. Rigny-le-Ferron, Aube.

Elle s'appelait Marie-Rose. Elle était «octogénaire». Elle avait travaillé à France Télécom. Son mari, René, l'a poignardée dans la cuisine puis s'est pendu dans le garage. Longjumeau, Essonne.

Mars

Elle s'appelait Hélène. Elle avait 27 ans et était la gérante d'un centre équestre. Elle a été retrouvée poignardée dans la cour de son établissement où elle vivait seule. Elle a reçu deux coups de couteau au cœur et au poumon. Son ex-compagnon a été mis en examen pour assassinat. Yannick a 45 ans, il est pompier volontaire. Ils sont restés trois ans ensemble et étaient séparés depuis un mois. Il a reconnu être possessif et jaloux. Il a également reconnu la préméditation. Début mars, Hélène avait porté plainte contre lui pour violation de domicile. Il était entré chez elle en cassant une vitre. L'affaire avait été classée sans suite sous condition de remboursement des frais. Trigny, Marne.

Elle avait 44 ans. Elle était auxiliaire de vie dans le collège où étaient scolarisés deux de ses enfants, âgés de 12 et 13 ans. Avec son nouveau compagnon, ils avaient également un petit garçon de 5 ans et demi. Elle a été poignardée chez elle. Les trois enfants ont également été poignardés dans leurs lits. L'homme, 46 ans, boucher-désosseur, s'est jeté sous un train. Dans sa voiture, les gendarmes ont trouvé un texte dans lequel il reconnaît les meurtres. Le couple était en cours de séparation et il ne le supportait pas. Il craignait de perdre son fils. Il avait été condamné dans les années 90 pour violences avec armes à trois ans d'incarcération. Beaumont-lès-Valence, Drôme.

Elle s'appelait Kelly. Elle avait 20 ans. Ce soir-là, elle passait récupérer ses affaires chez son ex, Steven, âgé de 22 ans. Ils se sont disputés. Elle a été poignardée à mort. Son ancien compagnon

avait également des plaies au couteau. Il a été hospitalisé puis a été placé en garde à vue. Montval-sur-Loir, Sarthe.

Elle s'appelait Julie. Elle avait 43 ans. Elle était secrétaire dans un cabinet dentaire et avait un fils de 13 ans. Depuis plusieurs semaines, elle se sentait menacée par un ex-compagnon. Il avait forcé la porte de chez elle pour la menacer. Elle avait déposé une main courante, prévenu ses amis et voisins et demandé au père de son fils de le prendre chez lui pour qu'il soit en sécurité. L'ex a réussi à entrer chez elle, il lui a donné 53 coups de couteau dont 7 mortels. Il était encore sur les lieux quand les pompiers sont arrivés. Nice, Alpes-Maritimes.

Elle s'appelait Blandine. Elle avait 29 ans. Elle était aide-soignante dans un hôpital. Elle avait une fille de 5 ans. Elle a été retrouvée morte à son domicile, au côté de Pascal, son ex-compagnon, garagiste, 33 ans, décédé lui aussi, une arme à feu près de lui. Selon le parquet, l'homme aurait tué son ex-compagne avant de se donner la mort. Le maire de la commune d'origine de Pascal a dit : «Pascal, que je connaissais bien, était quelqu'un de très doux, très équilibré.» Miramont-d'Astarac, Gers.

Elle s'appelait Nicole. Elle avait 62 ans. Elle a été battue à mort chez elle. Elle avait plusieurs côtes et une épaule cassées et présentait également des traces de coups plus anciennes. Son ex-concubin, 32 ans, a été mis en examen. En octobre dernier, il avait été condamné à six mois de prison pour des faits de violence sur Nicole. Il avait été placé sous contrôle judiciaire avec obligation de suivi. La peine était assortie d'une interdiction d'entrer en contact avec Nicole. Abbeville, Somme.

Elle s'appelait Marcelle. Elle avait 90 ans. Elle était infirmière à la retraite. Son mari, Frédéric, 86 ans, l'a tuée en la frappant avec une casserole. Peu de temps avant, on avait diagnostiqué à Frédéric une maladie d'Alzheimer. Il a déclaré : «Elle a ce qu'elle mérite, je l'ai fracassée». Limeil-Brévannes, Val-de-Marne.

Elle s'appelait Cathy. Elle avait 43 ans. Elle était employée municipale. Elle avait cinq enfants. Elle venait de quitter son mari, 48 ans. Elle est retournée chez eux pour récupérer des affaires. Il l'a étranglée. Hospitalisée, elle est décédée quelques jours plus tard. Fosses, Val-d'Oise.

Elle s'appelait Virginie. Elle avait 41 ans. Elle avait une fille de 13 ans. Elle entretenait une relation épisodique avec Pierre, 45 ans. Il avait déjà été condamné en 2014 et 2015 pour des violences contre Virginie mais il continuait de débarquer chez elle malgré l'interdiction de la voir. Ce soir-là, il reconnaît l'avoir frappée à plusieurs reprises au visage et à la tête. Le lendemain matin, il est retourné chez elle. Elle était inconsciente, ou morte. Il a nettoyé les taches de sang. Il a également donné un bain à Virginie, toujours inconsciente ou morte, et l'a déposée sur le canapé. C'est sa fille de 13 ans, qui rentrait d'un week-end chez ses grands-parents, qui l'a ensuite trouvée, morte. Vaivre-et-Montoille, Haute-Saône.

Elle s'appelait Nicole. Elle avait 47 ans. Elle sortait d'une supérette avec son nouveau compagnon quand une voiture leur a foncé dessus et les a renversés. Le conducteur était son ancien conjoint, Jean-Pierre, 58 ans. Il était sorti de prison depuis deux ans après une peine de quinze ans pour un crime sexuel. Saint-Louis, Réunion.

Elle s'appelait Djeneba. Elle avait 37 ans. Elle s'occupait d'un élevage de bovins. Elle était originaire du Mali où elle avait été vétérinaire puis elle était venue en France en 2008 pour suivre Jean-Paul, 67 ans qu'elle a épousé. Ils avaient trois enfants. L'an dernier, Djeneba a lancé une procédure de divorce suite à des violences conjugales. Une ordonnance de protection avait été mise en place interdisant à Jean-Paul, chasseur, le port d'arme, mais personne n'était venu saisir ses armes. Ce matin-là, alors qu'elle venait de déposer ses enfants à l'école et à la crèche, elle est arrivée dans la cour de l'exploitation agricole où elle travaillait. Jean-Paul l'attendait, il l'a abattue d'un tir de fusil de chasse. Les proches envisagent de porter plainte contre les services de l'état. Gorses, Lot.

Avril

Elle s'appelait Nastasia. Elle avait 18 ans. Elle était groom-stagiaire dans un centre équestre. Elle sortait depuis quelques mois avec Roberto, 38 ans. Il l'a poignardée, chez elle. Un coup à la carotide a été fatal. Longvilliers, Yvelines.

Elle s'appelait Djamila. Elle avait 31 ans. Elle a été retrouvée sur son lit, victime de deux coups de couteau à la gorge et un à l'abdomen. A côté d'elle, les pompiers, qui venaient pour un problème de fuite d'eau, ont trouvé son compagnon, 47 ans, allongé. Il dormait, ivre. Il semblerait qu'il n'aurait pas supporté une infidélité. Alès, Gard.

Elle s'appelait Séverine. Elle avait 29 ans. Elle était mère de deux enfants, âgés de 6 ans et 18 mois. Elle venait de se séparer de leur père, 32 ans. Elle a été battue à mort chez elle. Son ex-compagnon s'est présenté au commissariat, accompagné de leurs enfants, pour se constituer prisonnier le soir même. Il lui avait déjà cassé le nez en janvier dernier. La Plaine, Maine-et-Loire.

Elle avait 35 ans. Elle avait trois enfants de 11, 8 et 5 ans. Les deux petits jouaient ailleurs mais l'aîné était présent dans la cuisine quand son père, 43 ans, a poignardé sa mère. L'enfant s'est interposé et a été blessé. Il a réussi à appeler les secours. Elle était aidée depuis 2014 par l'association SOS femmes 49. En novembre 2015, elle avait déposé une plainte pour menace de mort qui avait été classée sans suite après enquête et confrontation des deux parties. En novembre 2016, elle avait entamé une procédure de divorce. Elle a reçu 24 coups de couteau, principalement au visage et dans le cou. Trélazé, Maine-et-Loire.

Elle avait 35 ans. Elle était «adulte protégée». Ils s'étaient rencontrés à l'hôpital psychiatrique de Rennes. Ils avaient tous les deux également des problèmes d'alcool. Son ex-compagnon, 42 ans, a été retrouvé dans l'appartement de la victime, à proximité du corps poignardé. Elle a reçu 45 coups de couteau, principalement à l'abdomen. Plus d'une vingtaine était mortelles. Il avait déjà été condamné deux fois pour des violences contre elle et avait interdiction de l'approcher. Rennes, Ille-et-Vilaine.

Elle s'appelait Alison. Elle avait 26 ans. Elle était en voiture avec son compagnon, 41 ans, employé aux espaces verts, et leur fils de 2 ans. Leur aîné, âgé de 7 ans, n'était pas présent. Ils étaient sur la départementale 47. Ils s'étaient arrêtés sur le bas-côté de la chaussée, étaient sortis de la voiture quand son compagnon l'a poignardée à 11 reprises dans l'abdomen. Un automobiliste qui passait a assisté à la scène et a appelé les secours mais ils n'ont pas pu la réanimer. Son compagnon, encore sur les lieux, a été arrêté. Il était connu de la police pour des faits de violence. Il a expliqué avoir mené durant des années une double vie. Il venait d'accepter de demander le divorce et venait d'emménager chez Alison. Alors que leur situation se «normalisait», elle l'aurait menacé de le quitter. Il dit avoir voulu la menacer. Rombas, Moselle.

Elle s'appelait Danièle. Elle avait 72 ans. Elle était mariée depuis trente-six ans avec Georges, 93 ans. Il l'a tuée avec une arme de poing avant de se suicider. Georges souffrait d'un cancer à un stade avancé. Danièle fréquentait depuis un an une association d'aide aux femmes, l'Apiaf. L'association a expliqué qu'elle avait pris conscience de la violence de son mari qui la tenait enfermée au maximum mais qu'elle ne souhaitait pas le quitter, elle disait que c'était un homme très vieux, pas dangereux. Toulouse, Haute-Garonne.

Elle s'appelait France-Lise. Elle avait 52 ans. Elle avait été conseillère municipale. Elle avait deux filles. Elle était en instance de divorce. Son mari, Paul, 53 ans, serrurier, l'a abattue devant chez elle de deux balles et s'est ensuite suicidé. Haute-Rivoire, Rhône.

Mai

Elle s'appelait Noémie. Elle avait 30 ans. Elle était infirmière. Elle s'est disputée avec son petit ami, 31 ans, policier. Noémie a été touchée par un tir dans le dos. Le policier, qui n'était pas en service, avait son arme de fonction avec lui. Il était déjà connu pour des faits de violences sur une ex-compagne. Nailly, Yonne.

Elle s'appelait Marion. Elle avait 41 ans. Elle était la mère de deux petits garçons. C'est son compagnon, Martial, 40 ans, qui a prévenu la police, affirmant qu'il l'avait trouvée morte chez eux. L'autopsie a révélé qu'elle avait été violée et battue. Les voisins ont évoqué des cris, une forte dispute. Le conjoint a été mis en examen pour violences volontaires et viol ayant entraîné la mort. Il s'est pendu en détention. En mars, Marion avait déjà été soignée pour des coups mais n'avait pas porté plainte. Aigrefeuille-sur-Maine, Loire-Atlantique.

Elle s'appelait Nathalie. Elle avait 45 ans. Elle avait deux enfants, de 18 et 22 ans. Elle venait de quitter son compagnon. Il est entré chez elle par la force, avec une arme à feu et lui a tiré dessus à bout portant. Il a ensuite retourné l'arme contre lui. Il est décédé le lendemain des suites de ses blessures. Brignoles, Var.

Elle s'appelait Michèle. Elle avait 38 ans. Elle fréquentait Mourad, 30 ans, depuis trois ans. Elle a été tuée à coups de marteau. Mourad nie être responsable mais il a été vu s'enfuyant de chez Michèle, montant en voiture et partant à toute vitesse. Sa voiture a été retrouvée dans un fossé un peu plus loin. Il a continué à pied et a été arrêté. Lagorce, Gironde.

Elle avait 78 ans. Elle venait de quitter son compagnon et avait emménagé en Dordogne, près du domicile de leur fils. Son compagnon, 80 ans, l'a étranglée avec une écharpe avant de se pendre avec un câble électrique. Le parquet précise qu'il ne s'agit pas d'un «suicide altruiste», «cette dame ne voulait pas mourir». Domme, Dordogne.

Elle avait 48 ans. Elle venait de se séparer de son compagnon, 50 ans. Ils tenaient ensemble un bar-restaurant. Elle souhaitait vendre l'affaire pour reprendre sa part et pouvoir retourner vivre au Brésil, son pays d'origine. Il l'a abattue de quatre balles devant le bar. Eragny, Val-d'Oise.

Elle s'appelait Sadia. Elle avait 47 ans. Son compagnon, Damien, 46 ans, ancien agent communal, l'a abattue de deux balles de revolver dont une dans la tête. Il s'est ensuite suicidé. Ils avaient chacun de leur côté des enfants. Les enquêteurs évoquent une violente dispute et un «contexte alcoolisé» mais on ignore les raisons de cet homicide. Cour-et-Buis, Isère.

Elle avait la trentaine. Elle était serveuse dans un restaurant. Son ex-compagnon, 37 ans, est entré dans le restaurant en pleine journée et l'a poignardée. Il a ensuite poignardé le cuisinier avec qui il soupçonnait qu'elle entretenait une liaison. Chambéry, Savoie.

Elle s'appelait Margaux. Elle avait 29 ans. Elle travaillait comme aide-puéricultrice dans une crèche. Elle avait deux enfants de 5 et 6 ans. Ils étaient présents cette nuit-là, à leur domicile. Mohamed, 29 ans, son compagnon et père de ses enfants, dont elle s'était séparée mais avec qui elle revivait depuis un mois, a débarqué dans la nuit chez un proche pour lui confier leurs deux enfants. Il a lui expliqué qu'ils s'étaient disputés et qu'elle était inconsciente quand il était parti. Il a laissé les enfants et a ensuite pris la fuite. Le proche a prévenu les secours qui ont retrouvé la victime morte avec un sac sur la tête et une cordelette autour du cou. C'était le jour de son anniversaire. Mohamed, qui avait réussi à rejoindre la Tunisie, a finalement décidé de se rendre à la police. La Trinité, Alpes-Maritimes.

Elle s'appelait Claire. Elle avait 35 ans. Elle était secrétaire médicale. Elle avait un garçon de 4 ans. Elle avait disparu de son domicile depuis le 22 avril. Son corps dénudé a été retrouvé par un promeneur le 7 mai près d'une ferme abandonnée. Elle a été tuée par arme blanche. Son compagnon, Simon, 30 ans, a été mis en examen. Il nie les faits mais pour les enquêteurs tout converge vers lui. Cohiniac, Côtes-d'Armor.

Juin

Elle s'appelait Liliya. Elle avait 49 ans. Elle a été tuée d'une balle dans la tête un matin devant son immeuble. Non loin de là, les policiers ont découvert un homme, Gérard, 68 ans, médecin, mort par balle également dans sa voiture, son fusil de chasse à côté de lui. Il s'agissait de son ex-compagnon. Les enquêteurs privilégient la piste du «drame passionnel». Cannes, Alpes-Maritimes.

Elle s'appelait Emilie. Elle avait 34 ans. Elle était secrétaire administrative. Elle avait un bébé de 15 mois avec Guillaume, 37 ans, ancien concessionnaire automobile. Ils élevaient également ensemble trois autres enfants issus d'unions précédentes. Ils étaient en instance de divorce après deux ans de mariage. Guillaume a confié les enfants pour la nuit aux grands-parents. Le lendemain, un TGV parti de Paris vers Nantes a percuté leurs corps. Emilie avait été ligotée au niveau des chevilles et des poignets avec du ruban adhésif. D'après l'autopsie, elle était vivante au moment du passage du train. Une enquête est ouverte pour homicide volontaire suivi d'un suicide. Elle a été tuée le jour de son anniversaire. Beauvilliers, Eure-et-Loir.

Elle s'appelait Sophie. Elle avait 90 ans. Elle avait fait un AVC mais venait de sortir de l'hôpital. Elle remarchait et faisait elle-même ses courses. D'après des voisins, elle était très heureuse d'être rentrée chez elle. Son mari l'a étranglée avant de tenter de se suicider avec une arme à feu. Il a été hospitalisé et son pronostic vital n'est plus engagé. Crépy-en-Valois, Oise.

Elle avait 32 ans. Elle était maître-chien. Son compagnon, la cinquantaine, ancien avocat, l'aurait étranglée avec un câble électrique. Ils se battaient souvent, la police avait dû intervenir à plusieurs reprises. Beauvais, Oise.

Elle s'appelait Virginie. Elle avait 48 ans. Elle avait sept enfants, âgés de 9 à 30 ans. Son corps a été retrouvé après l'incendie de son appartement dans lequel elle vivait seule depuis deux ans. Le feu aurait servi à masquer le meurtre, la cause du décès étant des blessures à l'arme blanche. Son ancien compagnon, 31 ans, a été arrêté. Saint-Omer, Pas-de-Calais.

Elle s'appelait Stella. Elle était secrétaire dans un EHPAD. Avec son mari Laurent, qui travaillait dans une fonderie, elle avait trois enfants âgés de 10 à 19 ans. Elle était atteinte d'une grave maladie. Sur Facebook, elle s'était réjouie de son cadeau de Saint Valentin : des places pour le concert de U2 en juillet prochain à Paris. Les pompiers ont été alertés d'un début d'incendie dans leur pavillon. A leur arrivée, ils ont découvert les corps du couple. Leurs enfants étaient chez les grands-parents. Il semblerait que Laurent aurait appelé les secours en disant qu'il avait fait une bêtise. Il aurait tué Stella avant de se suicider. Les Ormes, Vienne.

Elle avait 45 ans. Elle avait deux enfants de 14 et 21 ans. Elle travaillait dans un centre de vacances. C'est son compagnon qui a appelé la police. Il a ensuite tenté de se suicider. Blessé, il a été hospitalisé. Le corps de la victime présentait des plaies à l'arme blanche et des marques de strangulation. Pont-l'Évêque, Normandie.

Elle s'appelait Rhadia. Elle avait trois enfants. Les circonstances de sa mort ne sont pas connues pour l'instant. Quand elle a été prise en charge par les secours, son pronostic vital était engagé. Elle est finalement décédée. Son compagnon a été interpellé. Evry, Essonne.

7 - Comment le « manspreading » est devenu un objet de lutte féministe - Violaine Morin - lemonde.fr

Le 4 juillet, le groupe écologiste de la mairie de Paris demandait une incitation pour sensibiliser les usagers de la RATP au « manspreading ». Votée par le conseil municipal, cette initiative s'attaque à un phénomène qui jusqu'alors ne portait pas de nom. Le « manspreading », apparu parmi les combats menés par les organisations féministes. Le mot désigne littéralement « l'étalement masculin », c'est-à-dire le fait que les hommes prennent une place disproportionnée dans l'espace public, en particulier sur les banquettes des transports en commun, en écartant les jambes, laissant moins d'espace à leurs voisines.

L'initiative de la mairie de Paris suit celle de la maire de Madrid, qui a fait installer des panneaux interdisant cette pratique dans le métro de la capitale espagnole. Fin juin, la présidente du conseil régional d'Ile-de-France, Valérie Pécresse, demandait un « état des lieux » dans les transports

franciliens sur le sujet. Comment cette problématique a priori symbolique a-t-elle réussi à s'imposer comme un débat légitime ?

Un mot popularisé à New-York : Le terme «manspreading» vient des Etats-Unis. L'Oxford Dictionary note qu'il est apparu dès 2008, en ligne, et qu'il a gagné en popularité en 2013 avec la création du Tumblr « Men taking too much space on the train » - « Ces hommes qui prennent trop de place dans le métro ». En novembre 2014, il se généralise aux Etats-Unis grâce à une campagne dans le métro new-yorkais, où l'on peut lire «Dude, stop the spread» - « Mec, arrête de t'étaler ». La question commence à émerger en France au même moment. L'association Osez le féminisme ! crée des visuels de sensibilisation au manspreading dans sa campagne contre le sexisme dans les transports « take back the métro ».

Internet a joué un rôle essentiel dans la popularisation du concept. Christine Bard, historienne du féminisme, autrice d'Une histoire politique du pantalon (Ed. Seuil, 2010) et de Ce que soulève la jupe (Ed. Autrement, 2010), explique que ce terme enrichit la « troisième vague » du féminisme. Soit le mouvement militant contemporain, né à l'âge des réseaux sociaux et du néolibéralisme, qui valorise « la libération corporelle dans toutes ses dimensions ». Le manspreading étant un mot nouveau, c'est aussi une façon, selon la spécialiste, de « maintenir à un haut niveau l'intérêt pour la lutte contre la domination masculine ».

Virilité occidentale et partage de l'espace : Internet n'a pas accouché tout seul de cette problématique. Dès les années 1970, la sociologue Colette Guillaumin a étudié la question des positions des hommes et des femmes dans l'espace collectif. D'un côté, l'homme qui écarte les jambes, debout ou assis, « une des caractéristiques majeures de la virilité occidentale, à la manière du cow-boy qui descend de cheval et reste jambes écartées ». De l'autre, la femme dont le sexe est « protégé » par les jambes croisées, signe d'une crainte intériorisée de l'agression. Mais « il a fallu un certain temps, une maturation pour que le regard change sur le manspreading, qu'il soit lu autrement et politisable » précise l'historienne. Il s'inscrit aujourd'hui dans un mouvement « international » de la recherche, qui s'interroge sur les codes de la virilité mais aussi sur le partage de l'espace public. Christine Bard :

« Cette position n'est pas sans rapport avec le pénis et les testicules : écartier les jambes, c'est suggérer que leur volume est considérable. C'est aussi obliger les femmes à serrer les jambes : le genre fonctionne de manière relationnelle. » C'est là que la question du « partage » de l'espace devient centrale. « La solution ne sera jamais de faire des banquettes plus larges ou des wagons « non mixtes », estime Edith Maruéjols, géographe spécialiste de la répartition filles/garçons dans les espaces de loisir. Parce que l'inégalité est toujours une question de relations : l'un prend plus de place parce que l'autre accepte d'en prendre moins, dans une dynamique de domination. « Instaurer de la non-mixité [avec des wagons pour les femmes] ne traite pas la relation, la question du partage entre homme et femme », martèle Edith Maruéjols. De même, on ne peut pas compter sur des prises en charge individuelles du problème avec des femmes qui demanderaient aux voisins de serrer les jambes, « ce qui risque toujours de finir par une agression » rappelle la géographe.

La solution serait donc de passer par l'éducation, pour remettre en cause des comportements appris dès l'enfance. « Or, le sujet est hypersensible », rappelle Christine Bard. « On se souvient de la Manif pour tous s'en prenant aux ABCD de l'égalité et des délires, rumeurs et fantasmes qui se font jour dès qu'il est question d'analyser les comportements au prisme du genre. »

Faire reconnaître un problème politique : Si elle progresse, il serait difficile d'affirmer que la prise de conscience est généralisée. La sphère politique - à l'échelle de la ville de Paris et de la région Ile-de-France - semble se saisir du problème, mais il est particulièrement difficile de faire reconnaître la nature politique de cette question. « Beaucoup préféreront la nier ou en rire et estimeront qu'il ne s'agit que de comportements individuels déplacés et marginaux », regrette

Christine Bard. Sans compter le risque que le sujet soit récupéré dans une lecture classiste - qui attribuerait ce comportement à un manque d'éducation liée à la classe sociale - ou raciste - qui l'attribuerait à l'origine de la personne. Autant de manières de dévier le sujet, déjà mises en œuvre lorsque les femmes dénoncent le harcèlement de rue.

Par rapport aux questions de l'inégalité salariale ou des violences conjugales, on peut se demander où est l'urgence de s'intéresser à des jambes écartées dans le métro. Là encore, l'argument est souvent opposé aux féministes qui combattent le manspreading, accusées d'exagérer et de se tromper de combat. Sauf que la domination masculine forme «un système», rappelle Christine Bard, dont tous les rouages doivent être « combattus ». « Aucun de ces sujets ne doit effacer les autres, mais ils peuvent tous s'inscrire dans un projet global de résistance », abonde Edith Maruéjols.

De même, on peut, encore aujourd'hui, chercher à nier l'importance du rapport de domination homme/femme qui se joue dans le manspreading, en ramenant le phénomène à un problème de savoir-vivre sans rapport direct avec le genre. Après tout, il arrive aussi que les femmes prennent de la place dans le métro, comme l'a fait remarquer Raphaël Enthoven dans une chronique diffusée sur Europe 1 le 14 juin.

Dire qu'il n'y a pas de manspreading mais seulement du humanspreading, comme a tenté le philosophe, c'est nier l'évidence du rapport de hiérarchie entre les comportements, conscients ou non, des hommes et des femmes. « Oui, en effet, n'importe qui peut se tenir mal » s'amuse Edith Maruéjols. « Mais de fait, ce sont les hommes qui prennent de la place dans le métro, plus que les femmes. » En soi, un stéréotype n'est pas si gênant, rappelle-t-elle. « Ce qui pose problème, c'est leur hiérarchisation, leur inégale valeur. » Or le cow-boy du métro ne cesse d'offrir, aux femmes et aux hommes qui ne rentrent pas dans la définition hégémonique de la virilité, « une manifestation quotidienne banalisée de la domination des uns et de l'adaptation des autres », conclut Christine Bard.

8 - Simone Veil, notre "mensch" - Delphine Horvilleur

Delphine Horvilleur, rabbin au sein du mouvement juif libéral de France, rend hommage à Simone Veil.

Une vieille légende yiddish raconte avec esprit qu'un jour les femmes, fatiguées des injustices dont elles étaient victimes et en quête d'émancipation, décidèrent d'envoyer l'une d'entre elles plaider leur cause auprès de l'Eternel. Elles choisirent la plus érudite et la plus éloquente de toutes les femmes, une dénommée Skotzel, et lui demandèrent d'être leur avocate auprès du Tout-Puissant. Puis elles grimpèrent sur les épaules l'une de l'autre et placèrent Skotzel tout en haut de cette pyramide humaine pour tenter d'atteindre le ciel. Malheureusement, au bas de l'édifice, l'une d'entre elles trébucha et entraîna toutes les femmes dans sa chute.

Une fois relevées, elles découvrirent avec stupeur que Skotzel avait disparu. Depuis, on prétend que l'avocate des femmes est toujours en plein plaidoyer face à Dieu, qui tarde à l'entendre, mais qu'un jour elle reviendra pour annoncer des temps nouveaux. Alors, chaque fois qu'une femme entre inopinément dans une pièce, on l'accueille par ces mots : «Skotzel kumt !», «Skotzel est arrivée !» Qui sait, elle est peut-être enfin de retour avec de bonnes nouvelles !

Promesse d'émancipation : Depuis quelques jours, cette vieille légende me revient en tête, et je me demande si nous n'avons pas perdu notre Skotzel, notre avocate à nous, érudite et éloquente, celle qui prit un jour la parole, non pas devant un tribunal céleste, mais devant une assemblée humaine. « Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme », déclara-t-elle au Palais-Bourbon, avant d'ajouter: « Je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes. »

C'était en novembre 1974. Pour moi qui suis née précisément ce mois-là, ces mots racontent quelque chose des conditions de ma naissance. Comme si une fée s'était penchée sur les berceaux des femmes de ma génération pour leur offrir une bénédiction, en forme de promesse solennelle. En prétendant ce jour-là s'adresser aux parlementaires et leur présenter des excuses, Simone Veil, nous le savions bien, nous parlait à nous, les femmes de demain, en nous disant que dorénavant aucune d'entre nous ne devrait plus présenter d'excuses pour devenir ce que nous pourrions être. C'est cette promesse d'émancipation que nous avons reçue en cadeau de naissance. C'est d'elle que nous sommes les héritières, nous qui sommes aujourd'hui libres de choisir les temps de notre vie, par-delà les assignations biologiques ou les injonctions à la maternité. Plus que le droit de concevoir ou pas, elle nous invitait à penser la possibilité de nous concevoir autrement, de nous tenir là où aucune femme ne s'était tenue avant nous, au cœur même de ces assemblées longtemps exclusivement masculines du monde politique, religieux, ou de tout autre « no woman's land ». Elle nous invitait à le faire sans renier notre féminité, sans « contrainte de s'adapter au modèle masculin », sans le singer pour s'y fondre. Et, sur mon chemin de femme vers le rabbinat, sa voix féminine a résonné souvent. Elle continue de le faire, chaque fois qu'est mise en doute la possibilité ou la légitimité pour une femme de se tenir là où elle se tient.

Puissant pilier de résilience

Pour les petits-enfants de la Shoah que nous sommes, sa voix fut aussi celle du témoignage public. A côté de nos grands-parents, qui, bien souvent, ne pouvaient pas dire et dont le mutisme pesait si lourd, sa présence et ses paroles furent pour beaucoup d'entre nous un puissant pilier de résilience, une sortie du silence familial.

Elle expliquait au monde pourquoi, à défaut d'être écoutés, tant d'hommes et de femmes avaient été contraints de se taire. Elle le disait avec pudeur, tout en rendant visible ce qu'on ne parvenait pas à montrer. Elle ne cachait pas son tatouage, alors que dans nos familles on ne portait que des manches longues. Sa parole a alors ouvert une porte et contribué à faire de nous les témoins des témoins.

Enfin, elle incarnait pour nous tous la capacité qu'a l'humain de se relever, non pas pour faire entendre ou reconnaître sa douleur, mais pour revendiquer sa place dans son histoire et dans l'Histoire. A l'heure de la « compétition victimaire », où certains cherchent à convaincre qu'ils auraient eu plus mal que d'autres, que leur douleur et celle de leurs ancêtres leur donneraient des droits, Simone Veil apportait par sa simple présence et son discours un contre-exemple remarquable.

Elle avait su se relever et œuvrer pour la mémoire de la Shoah, tout en faisant de son passé le moteur de sa prise de responsabilité, un ressort d'élévation et d'engagement public, pour la nation et pour l'Europe. C'est tout cela que nous honorons à l'heure où la nation l'accompagne et l'enveloppe d'une reconnaissance si méritée.

Poursuivre la lutte : En yiddish, un homme exemplaire, capable de guider et d'inspirer sa génération, est appelé un mensch. Je ne connais pas le féminin de ce terme. Mais je peux vous dire très facilement à quoi il ressemble. Pour beaucoup d'entre nous, il a dorénavant le visage d'une femme née le 13 juillet 1927, une jeune fille âgée de 16 ans quand elle pose le pied en pleine nuit sur la rampe d'Auschwitz, une femme qui survit, témoigne et fait gagner la vie, une militante, une épouse, une mère, une grand-mère, une pionnière, une Européenne, une immortelle.

Une femme qui nous invite à faire vivre cet héritage, à faire d'une vieille légende yiddish une promesse d'avenir, à grimper sur ses épaules pour poursuivre son plaidoyer pour la vie, la mémoire et la justice. Cette femme nous dit : « Skotzel kumt ! », Skotzel est arrivée... et si tu poursuis cette lutte, alors Skotzel, c'est toi.

9 - Mort de Simone Veil, icône de la lutte pour les droits des femmes - le monde - Anne Chemin

Simone Veil est morte à l'âge de 89 ans, a fait savoir sa famille vendredi 30 juin. L'ancienne déportée incarne - à sa manière - les trois grands moments de l'histoire du XX^e siècle : la Shoah, l'émancipation des femmes et l'espérance européenne. Au cours de sa vie, Simone Veil a en effet épousé, parfois bien malgré elle, les tourments d'un siècle fait de grandes désespérances mais aussi de beaux espoirs : elle fait partie des rares juifs français ayant survécu à la déportation à Auschwitz, elle symbolise la conquête du droit à l'avortement et elle est l'une des figures de la construction européenne.

Un matricule tatoué sur le bras gauche : Pour Simone Veil, née Jacob le 13 juillet 1927 à Nice, la question juive aurait pourtant pu rester un simple enjeu culturel. Installés depuis plusieurs siècles sur le territoire français, les Jacob vivent loin, très loin des synagogues. « L'appartenance à la communauté juive était hautement revendiquée par mon père, non pour des raisons religieuses, mais culturelle, écrit Simone Veil dans son autobiographie. A ses yeux, si le peuple juif demeurait le peuple élu, c'était parce qu'il était celui du Livre, le peuple de la pensée et de l'écriture. » André Jacob est un architecte qui a remporté le second Grand Prix de Rome. Sa femme a abandonné à regret ses études de chimie pour se consacrer à ses quatre enfants : Denise, Milou (Madeleine), Jean et Simone, sa préférée.

Pendant la guerre, la France rappelle aux Jacob qu'une famille juive n'est pas une famille comme les autres. En 1940, le « statut des juifs » signe brutalement la fin de la carrière du père de Simone Veil : cet ancien combattant de la Grande Guerre se voit retirer du jour au lendemain le droit d'exercer son métier. Trois ans plus tard, les Jacob, qui se sont réfugiés à Nice, sont arrêtés par les Allemands. A l'aube du 13 avril 1944, Simone, sa mère et sa sœur sont embarquées dans des wagons à bestiaux qui s'immobilisent deux jours et demi plus tard, en pleine nuit, le long de la rampe d'Auschwitz-Birkenau (Pologne). Sur le quai, au milieu des chiens, un déporté conseille à Simone, qui a 16 ans et demi, de dire qu'elle en a 18, ce qui lui vaut d'éviter les chambres à gaz.

Le lendemain matin, un matricule est tatoué sur le bras gauche de Simone, qui est affectée aux travaux de prolongation de la rampe de débarquement. Simone, sa mère et sa sœur sont ensuite transférées à quelques kilomètres d'Auschwitz-Birkenau afin d'effectuer d'épuisants travaux de terrassement. Neuf mois après leur arrivée, le 18 janvier 1945, les Allemands, inquiets de l'avancée des troupes soviétiques, rassemblent les 40 000 déportés dans l'enceinte du camp : c'est le début de la « marche de la mort ». Simone, sa mère et sa sœur marchent pendant 70 kilomètres dans la neige par un froid polaire avant d'être entassées avec d'autres déportés sur des plates-formes de wagons jusqu'au camp de Mauthausen, puis, de Bergen-Belsen.

La mémoire du génocide

La fin de la guerre est proche mais elle a broyé les Jacob : la mère de Simone Veil meurt du typhus à Bergen-Belsen, son père et son frère Jean sont déportés. Pendant des décennies, Simone Veil ignorera dans quelles conditions les deux hommes de la famille sont morts - jusqu'à un jour de 1978 où la ministre de la santé rencontre Serge Klarsfeld. « Je venais de publier le Mémorial de la déportation des juifs de France, un livre qui recense, convoi par convoi, les nom, prénom, date et lieu de naissance de chacun des 76 000 déportés juifs de France. Ce jour-là, au ministère de la santé, je lui ai appris que son père et son frère avaient quitté la France par le convoi 73. Il s'est scindé à Kaunas, en Lituanie, et une partie des déportés sont partis vers Tallinn, en Estonie. Sur ce convoi qui comptait 878 hommes, il n'y eut que 23 survivants. Nul ne sait où et quand sont morts le père et le frère de Simone Veil. »

Comme beaucoup de rescapés, Simone Veil n'a jamais caché que l'essentiel de sa vie s'était joué pendant ces longs mois passés à Auschwitz-Birkenau. « J'ai le sentiment que le jour où je mourrai,

c'est à la Shoah que je penserai », affirmait-elle en 2009. Contrairement à certains déportés, elle gardera toute sa vie, sur son bras gauche, le matricule 78651 d'Auschwitz. « Certains rescapés ont préféré tenter de tourner la page en effaçant le numéro que les nazis avaient tatoué sur leur bras, d'autres ont décidé d'affronter le "souvenir", explique son fils Pierre-François. C'est le cas de maman. L'été, elle était souvent bras nus, son numéro était encore plus visible qu'aujourd'hui. »

Toute sa vie durant, Simone Veil œuvre sans relâche en faveur de la mémoire du génocide. Elle devient présidente d'honneur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et salue avec émotion, en 1995, le « geste de vérité » de Jacques Chirac, qui reconnaît pour la première fois la responsabilité de la France dans la déportation des juifs. La blessure reste cependant intacte. « Après la guerre, les rescapés ont compris qu'ils avaient survécu à un événement exceptionnel : la tentative d'extermination de l'un des peuples les plus anciens de l'histoire, analyse Serge Klarsfeld. Certains ont été écrasés pour toujours par cette immense catastrophe. D'autres y ont puisé une incroyable énergie, comme si le fait d'avoir des enfants ou un métier constituait une victoire sur le nazisme, comme s'ils voulaient que leurs parents disparus soient fiers d'eux. Simone Veil faisait sans doute partie de ceux-là. »

L'énergie d'une survivante : Dès son retour en France, Simone Veil défie en effet le temps et les hommes avec la stupéfiante énergie d'une survivante. « Elle a toujours eu un instinct vital très fort, comme si elle voulait inscrire son nom et celui de sa lignée dans la pierre, constate l'ancienne députée (UMP) Françoise de Panafieu. Quand on a survécu au plus grand drame du XX^e siècle, on ne voit évidemment pas la vie de la même manière. Les enfants, le travail, la politique : elle a tout fait comme si elle défiait la mort. Elle voulait être exemplaire aux yeux de ses enfants, de ses proches et surtout, de tous ceux qu'elle a perdus. » A peine rentrée des camps, Simone Veil s'inscrit à Sciences Po, se marie, élève trois garçons et décide d'appliquer sans délai le principal enseignement de sa mère : pour être indépendante, une femme doit travailler. Au terme d'un rude débat conjugal, Antoine Veil finit par transiger à condition que sa femme s'oriente vers la magistrature.

Simone Veil évolue dans les milieux du Mouvement républicain populaire (MRP) dont son mari est proche, mais son cœur penche parfois à gauche : elle s'enthousiasme pour Pierre Mendès France, glisse à plusieurs reprises un bulletin de vote socialiste dans l'urne et s'inscrit brièvement au Syndicat de la magistrature. En mai 1968, elle observe avec bienveillance la rébellion des étudiants du Quartier latin. « Contrairement à d'autres, je n'estimais pas que les jeunes se trompaient : nous vivions bel et bien dans une société figée », écrit-elle.

Lors de la présidentielle de 1969, elle vote pour Georges Pompidou... sans se douter qu'elle intégrera bientôt le cabinet du garde des sceaux. Elle devient ensuite la première femme secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature, puis, la première femme à siéger au conseil d'administration de l'ORTF. « Nos parents étaient assez atypiques, note son fils Jean Veil. Ma mère travaillait alors que celles de mes copains jouaient au bridge ou restaient à la maison. » « Nous habitions place Saint-André-des-Arts et quand elle était à la chancellerie, elle revenait déjeuner avec nous à midi, à toute vitesse », raconte Pierre-François Veil. « Et on finissait souvent de manger sur la plate-forme du bus parce qu'on était en retard ! ajoute son frère Jean. Notre mère n'était pas très exigeante sur le plan scolaire. Ses exigences portaient plutôt sur le comportement et la morale. Ce qu'elle ne voulait pas, c'est qu'on reste à ne rien faire. Ça, ça l'énervait beaucoup. »

« *Nous ne pouvons plus fermer les yeux* » : Car Simone Veil a la passion de l'action, pour ses enfants comme pour elle-même. Elle est bien vite servie. Un jour de 1974, le couple Veil dîne chez des amis lorsque la maîtresse de maison demande discrètement à Simone Veil de sortir de table : le premier ministre Jacques Chirac souhaite lui parler au téléphone. « Il m'a demandé si je voulais entrer au gouvernement pour être ministre de la santé, racontait-elle en 2009. J'étais magistrat, la santé, ce

n'était pas la chose principale de mon existence mais après de longues hésitations, j'ai fini par accepter tout en me disant : "mon Dieu, dans quoi vais-je me fourrer ?" Pendant plusieurs semaines, je me suis dit que j'allais faire des bêtises. Au pire, on me renverrait dans mes fonctions ! »

La tâche de la toute nouvelle ministre de la santé s'annonce rude : le Planning familial s'est lancé dans la pratique des avortements clandestins. Le prédécesseur de Simone Veil à la santé, Michel Poniatowski, la prévient qu'il faut aller vite. « Sinon, vous arriverez un matin au ministère et vous découvrirez qu'une équipe squatte votre bureau et s'apprête à y pratiquer un avortement... » Simone Veil présente très rapidement un texte pour autoriser l'IVG, qui lui vaut des milliers de lettres d'insultes. « A cette époque, certains de ses amis ne voulaient plus la recevoir, d'autres ont cessé de lui adresser la parole, raconte Françoise de Panafieu, dont la mère, Hélène Missoffe, était secrétaire d'Etat à la santé dans le même gouvernement. On imagine mal, aujourd'hui, la violence des débats. »

Le 26 novembre 1974, alors que des militants de Laissez-les vivre égrènent silencieusement leur chapelet devant le Palais-Bourbon, Simone Veil monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre son texte : « Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les 300 000 avortements qui, chaque année, mutilent les femmes de ce pays, qui bafouent nos lois et qui humilient ou traumatisent celles qui y ont recours. (...) Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir. Les jeunes générations nous surprennent parfois en ce qu'elles diffèrent de nous ; nous les avons nous-mêmes élevées de façon différente de celle dont nous l'avons été. Mais cette jeunesse est courageuse, capable d'enthousiasme et de sacrifices comme les autres. Sachons lui faire confiance pour conserver à la vie sa valeur suprême. »

En réponse, le député René Feit fait écouter les battements du cœur d'un fœtus tandis que Jean Foyer (UDF) dénonce les « abattoirs où s'entassent les cadavres de petits d'hommes ». Jean-Marie Daillet (UDF), qui dira plus tard ignorer le passé de déportée de Simone Veil, évoque même le spectre des embryons « jetés au four crématoire ». Le baptême du feu est rude, mais pendant les débats, Simone Veil s'impose comme une femme politique de conviction : Le Nouvel Observateur en fait la « révélation de l'année ».

Présidente du Parlement européen : Simone Veil passe cinq ans au ministère de la santé, un poste qu'elle retrouvera de 1993 à 1995 dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Elle est alors au zénith de sa popularité : en 1977, lorsque Antoine Veil se présente sous les couleurs du RPR aux élections municipales, à Paris, les électeurs ne cessent de lui demander s'il est le « mari de Simone Veil ». « Non, répond-il dans un sourire, c'est Simone Veil qui est ma femme... » Les collaborateurs de Simone Veil décrivent volontiers une femme exigeante, qui s'emporte facilement et supporte mal la médiocrité. Dans ses Mémoires, Roger Chinaud, qui l'a vu un jour tempêter contre son directeur de cabinet, affirme que dans ce domaine, il ne lui connaît qu'un seul rival, Philippe Séguin.

En 1979, Valéry Giscard d'Estaing, qui aime les symboles, décide de faire de Simone Veil, qui vient d'être élue députée européenne, la présidente du premier Parlement européen élu au suffrage universel. « Qu'une ancienne déportée accède à la présidence du nouveau Parlement de Strasbourg lui paraissait de bon augure pour l'avenir », écrit-elle. Jacques Delors se souvient de l'élan de ces années-là. « Le Parlement européen faisait ses premiers pas, tout était neuf, tout était à inventer. Nous vivions dans les balbutiements d'une Europe enthousiaste mais Simone Veil a fait preuve, pendant sa présidence, d'une qualité rare : le discernement. Dès son discours d'intronisation, elle a souligné les difficultés de la construction européenne. »

Dans les années 1990, Simone Veil s'éloigne du monde politique pour se consacrer au Conseil constitutionnel. A la fin des années 2000, elle se retire peu à peu de la vie publique : en 2007, elle quitte le Conseil constitutionnel, puis, quelques semaines plus tard, la présidence de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. Son mari et sa sœur sont décédés, elle vit au pays des souvenirs -

celui de ses proches, bien sûr, mais aussi celui des morts de la Shoah. « Je sais que nous n'en aurons jamais fini avec eux, écrivait-elle. Ils nous accompagnent où que nous allions, formant une immense chaîne qui les relie à nous autres, les rescapés. »

10 - « Simone Veil a tiré ses convictions sur l'égalité de son parcours » - Sonya Faure - libération.fr

Pour l'historienne Bibia Pavard, l'ex-ministre de la Santé, dont les obsèques officielles ont lieu ce mercredi, n'adhérait pas aux revendications féministes de son temps. Son souci de l'égalité entre hommes et femmes est né de son expérience : celle d'une pionnière dans des milieux masculins.

Bibia Pavard: «Simone Veil a tiré ses convictions sur l'égalité de son parcours» : Simone Veil n'a eu de cesse d'améliorer la condition des femmes. Était-elle pour autant «féministe» ? Si elle ne se revendiquait pas de ce courant politique, cette pionnière s'est forgée, tout au long de sa carrière dans des milieux traditionnellement masculins, de fortes convictions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, selon Bibia Pavard, historienne du féminisme et chercheuse au Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias de l'université Paris-II (1).

Simone Veil a-t-elle conscience, en 1974, de porter l'une des grandes lois féministes du siècle ? : Simone Veil est très sensible à la question de la dignité des femmes et au danger qu'on leur fait encourir avec les avortements clandestins. Elle souligne aussi les inégalités sociales face à l'avortement. Il y a dans son engagement un côté humanitaire. Mais elle ne pose pas la question en termes d'égalité des droits, contrairement aux féministes.

Elle se pose plutôt comme une technicienne. C'est d'ailleurs sa force pour atteindre le consensus à l'Assemblée et auprès de l'opinion publique. Elle n'endosse pas le positionnement du MLF, très radical pour l'époque : l'avortement doit devenir une liberté totale, au nom du droit des femmes à disposer de leur corps.

Pour elle, c'est évidemment stratégique : il serait risqué d'effrayer les députés conservateurs de l'Assemblée, notamment dans son propre camp. Mais je pense aussi que fondamentalement, pour Simone Veil, l'avortement est un acte grave, qui doit rester une circonstance exceptionnelle qu'il faut encadrer.

En revanche, elle est très attachée à ce que ce soit la femme qui prenne cette décision. Elle refusera toute une série de propositions qui prévoyaient que le père puisse s'opposer à l'avortement, ou que les femmes passent devant des comités d'experts médicaux, philosophiques ou moraux pour décider si l'interruption de grossesse peut être accordée.

Simone Veil n'était donc pas féministe dans le sens politique de l'époque ? : Dans une fameuse émission, Aujourd'hui Madame diffusée en novembre 1974, juste avant la discussion de la loi, un journaliste lui demande : «M^{me} Veil, êtes-vous très féministe ?» Et Veil répond quelque chose comme : «Oh vous savez, féministe, je ne sais pas bien ce que ça veut dire.» Elle se livre à une circonvolution : oui, elle est pour plus d'autonomie, de liberté et de droits pour les femmes mais s'il y a des femmes qui souhaitent vivre comme vivait leur mère, c'est très bien aussi... L'émission la montre en grand-mère modèle, une figure maternelle rassurante d'un point de vue du genre. Aujourd'hui, il est évident que la loi Veil est une loi féministe, mais ce n'est pas ainsi qu'elle l'a présentée, et ce n'est pas ainsi que les féministes l'ont alors perçue, qui trouvaient qu'elle n'allait pas assez loin.

Bien plus tard, dans son discours d'investiture comme présidente du Parlement européen Simone Veil rendra hommage à Louise Weiss, militante féministe et européenne. Mais je n'ai pas souvenir qu'elle se soit un jour revendiquée de Simone de Beauvoir... Je ne vois dans ses écrits ou ses discours aucune référence à une illustre féministe. Son positionnement féministe ne me semble pas théorique.

C'est par son expérience de femme haut fonctionnaire, de magistrate, de femme au gouvernement ayant connu toutes les discriminations au quotidien, qu'elle s'est forgée ses convictions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est aussi parce que Simone Veil était, par son parcours personnel et son passé de déportée, très sensible à l'injustice, à la stigmatisation, aux inégalités.

Si Simone Veil n'a pas repris les arguments féministes, elle n'a pas hésité à jouer, dites-vous, la carte féminine à l'Assemblée... : Simone Veil va effectivement jouer cette carte de genre pour obtenir un consensus à l'Assemblée. Quelques mois avant qu'elle ne présente son texte, le précédent gouvernement avait échoué à faire voter une loi élargissant l'avortement, présentée par deux hommes, Jean Taittinger et Michel Poniatowski. Avec les prises de paroles féministes, l'avortement est en effet progressivement considéré comme une question qui concerne avant tout les femmes. Devant une Assemblée d'hommes (il ne siégeait alors que neuf femmes au Palais-Bourbon et sept au Sénat), Veil va se présenter comme une femme qui parle au nom des femmes et à partir de son expérience de femme, comme l'indique la fameuse phrase de son discours : «C'est aujourd'hui en tant que ministre de la Santé, femme et non parlementaire...» Cela lui est utile pour forger un compromis avec la gauche, qui lui reconnaît de plus un courage politique important.

Et des années plus tard, quel discours a-t-elle tenu sur sa propre loi ? La voyait-elle finalement comme une loi féministe ? : A mesure que la loi a été renforcée et qu'elle est devenue un véritable lieu de mémoire féministe, elle a été malgré elle associée aux luttes pour le droit à l'avortement. Si elle a toujours refusé qu'on en fasse «sa loi», elle a peu à peu reconnu la place qu'elle a eue pour les femmes françaises. Néanmoins, l'accès à la contraception est pour elle plus fondamental, elle a d'ailleurs contribué par une loi en 1974 à renforcer ce droit, en libéralisant la loi Neuwirth de 1967. Avant même de porter la loi sur l'avortement, Simone Veil a en effet beaucoup travaillé en faveur des femmes...

Après s'être mise au service de la carrière de son mari, elle a opté pour la magistrature parce que celui-ci estimait que c'était plus respectable qu'être avocate. Dans toute sa carrière de haut fonctionnaire, elle s'est attachée à des dossiers qui lui étaient chers. Affectée à la direction de l'Administration pénitentiaire, elle tente d'humaniser les conditions de détention dans les prisons françaises en métropole et en Algérie coloniale. Au ministère de la Justice de Jean Foyer, qui n'était pourtant pas franchement progressiste, elle a contribué à moderniser le code civil (sur les questions d'autorité parentale ou la redéfinition des régimes patrimoniaux), ce qui rejoint un des grands combats des féministes de la première vague. Elle a aussi présidé la commission législation du Comité du travail féminin de 1969 à 1974, un organe consultatif où elle côtoie des féministes convaincues. Simone Veil a une conscience de genre très marquée. Elle ne se dit pas féministe à ce moment-là, elle n'est pas proche des réseaux féministes de l'époque, mais en tant que femme qui exerce un métier majoritairement masculin, elle s'est heurtée à un certain nombre d'obstacles parce qu'elle était femme. Elle a souvent été une pionnière - première femme secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature, première femme ministre de plein exercice de la V^e République, première présidente du Parlement européen -, elle a expérimenté le sexisme et l'inégalité dans sa propre carrière, même si elle a aussi bénéficié d'être une femme à un moment de féminisation timide de la politique.

Dans les années 90, elle est aussi l'une des promotrices de la parité politique... : C'est un tournant : à partir de ce moment, elle va affirmer davantage son positionnement féministe - même si c'est un terme qu'elle n'emploie pas fréquemment. Elle met sa notoriété dans ce combat qui est, lui aussi, transpartisan, et qui rassemble des femmes de gauche et de droite.

Sonya Faure : Coauteure de «Les Lois Veil. Contraception 1974, IVG 1975», avec Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel (Armand Colin, 2012).

11 - Décès de Simone Veil - Planning Familial

C'est avec une immense tristesse que le Planning Familial apprend le décès de Simone Veil.

Nous rendons hommage à cette femme engagée qui s'est battue pour faire adopter en 1974 la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

Attaquée, de manière très violente, par une assemblée nationale très majoritairement masculine, Simone Veil n'a jamais transigé sur ce point fondamental : l'avortement est un choix qui doit appartenir aux femmes, et non aux médecins.

En refusant de fermer les yeux sur la situation vécue chaque année par des dizaines de milliers de femmes contraintes d'avorter dans la clandestinité et dans des conditions sanitaires dangereuses, Simone Veil a contribué à mettre fin à une profonde injustice. Car les femmes les plus exposées au danger étaient également les plus démunies, celles qui n'avaient pas connaissance des réseaux, comme le MLAC et le Planning Familial qui pratiquaient des avortements sécurisés de manière illégale dans le cadre d'un mouvement de désobéissance civile.

Le combat de Simone Veil demeure d'une brûlante actualité. Aujourd'hui encore, une femme meurt toutes les 9 minutes dans le monde des suites d'un avortement clandestin.

Pourtant en France et en Europe, les opposants au droit de choisir s'organisent pour attaquer et entraver ce droit fondamental des femmes.

« Il suffit d'écouter les femmes », disait Simone Veil.

Pour cette liberté et ce droit, contre la stigmatisation et la désinformation, le Planning Familial continue à agir pour que toutes les femmes, ici et ailleurs, soient écoutées, et accèdent à ce droit de façon pleine et entière.

C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre à Simone Veil.

12 - Décès de Simone Veil - Collectif « Avortement en Europe, les femmes décident ! »

Simone Veil est décédée ce vendredi 30 juin 2017.

Les femmes savent ce qu'elles lui doivent : le vote en 1974 à l'Assemblée nationale - après une longue mobilisation du mouvement féministe (MLAC, Manifeste des 343...) - de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

Pour elle, comme pour nous aujourd'hui, l'avortement est un choix qui appartient aux femmes. Un choix pour lequel nous continuons à nous battre, contre toute remise en cause de ce droit, contre tous les réactionnaires et obscurantistes opposés aux droits des femmes, pour une meilleure prise en charge hospitalière, pour une loi qui l'inscrira dans la Charte européenne des droits fondamentaux.

Le Collectif féministe et unitaire "Avortement en Europe, les femmes décident !", en lien avec de nombreuses associations et organisations européennes, se mobilisera autour du 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement. Ce sera l'occasion de poursuivre le combat mené par Simone Weil pour les droits des femmes. Nous appelons aussi, si cela est possible, à venir suivre son enterrement.

13 - A la Mémoire de Simone Veil - CNDF, CADAC

La Cadac et le Cndf saluent la mémoire de Madame Simone Veil, grande figure humaniste du 20^e siècle. Grâce à un mouvement social de fond, débuté par le Manifeste des 343 et relayé par le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et la Contraception qui a mis en œuvre la désobéissance civile en pratiquant des avortements illégaux par aspiration, Simone Veil a su porter à l'Assemblée nationale la légalisation de l'avortement, un pas essentiel pour les droits des femmes.

Elle a eu pour cela à endurer des menaces récurrentes de groupes anti avortement, des insultes antisémites et sexistes, contre lesquelles elle n'a jamais flanché. Chapeau bas.

Nous continuerons à nous battre contre ces groupes dont la pression existe encore aujourd'hui. Nous continuerons à nous battre pour que perdure le droit des femmes à disposer de leur corps et pour que l'avortement reste un droit pour toutes, remboursé à 100 %

14 - Simone Veil, pour nous féministes, Histoire d'un conquis : le droit à l'avortement - Par Suzy Rojzman, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes.

Pour nous féministes, c'était une grande dame qui a défendu à l'Assemblée la loi sur l'avortement et qui a dû affronter les quolibets et les menaces ignobles de ceux qui se battaient bec et ongles contre la légalisation de l'avortement. Ils n'ont d'ailleurs jamais cessé de remettre en question ce droit. Mais, comme Simone Veil le disait, elle avait résisté à bien pire évidemment, elle qui était une survivante de la déportation.

Rappelons la situation au début des années 1970 : la loi de 1920 interdit la contraception et l'avortement dans le but de relancer la natalité après la guerre. La loi sur la contraception a été votée en 1967 mais ses décrets d'application ne paraîtront qu'en... 1972. On est aussi au lendemain de Mai et juin 1968, tout paraît possible. Ceci crée une dynamique de lutte incroyable !

La nécessité de changer la loi sur l'avortement a été une revendication qui est apparue très tôt au sein du Mouvement de libération des femmes, en concordance avec l'aspiration de très nombreuses femmes. La parution dès avril 1971 du manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté en atteste. Ce manifeste est un premier geste de désobéissance civile, et aucune des signataires n'est poursuivie.

Le procès de Bobigny en octobre et novembre 1972 marque une seconde avancée majeure. Y sont poursuivies Marie-Claire, une jeune fille mineure qui a avorté après un viol, sa mère, la « faiseuse d'ange » et deux autres femmes. Le MLF soutient fortement les inculpées défendues par Gisèle Halimi. Celle qui a pratiqué l'avortement est condamnée à un an de prison avec sursis, la mère de Marie-Claire à 500 francs d'amende avec sursis, les autres, dont Marie-Claire, sont relaxées. La brèche s'élargit.

Paraît en février 1973 le manifeste des 331 médecins qui déclarent avoir pratiqué des avortements. Second geste de désobéissance civile alors que, peu après, l'ordre des médecins s'oppose fermement au changement de la loi.

Dans la foulée est constitué en avril 1973 le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (Mlac). C'est lui qui désormais sera aux avant-postes de la lutte. Se retrouvaient au sein du Mlac des avocates, des féministes, le Mouvement français pour le Planning familial, une bonne partie des organisations d'extrême gauche, la Mnef (mutuelle étudiante), la CFDT...

Il y avait entre 300 et 400 comités Mlac sur toute la France. Un bon nombre d'entre eux pratiquaient des avortements grâce à la méthode de Karman, par aspiration, afin d'attirer l'attention et de mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités.

Il y eut aussi le film *Histoires d'A*, réalisé par Charles Belmont et Marielle Issartel, où est montré un avortement réalisé selon cette même méthode et où est retracé tout le travail du Mlac auprès des femmes qui viennent avorter. Ce film devint un des supports de la lutte. Il est interdit mais quand la police vient chercher les bobines lors des projections qui avaient lieu dans toute la France, la lutte s'organise et d'autres bobines, vierges, sont remises. La projection a lieu. Le Mlac organisait aussi des départs collectifs publics et militants en Angleterre et en Hollande.

Bref, cette lutte pour la liberté de l'avortement est un véritable mouvement social de fond et de grande ampleur. En fait la loi est bafouée, jour après jour, sans poursuites, sauf une médecin de Grenoble, inculpée en 1973, dont le procès n'aura jamais lieu. Le pouvoir se devait de réagir en « rétablissant l'ordre ». Simone Veil le dit elle-même lors de son discours à l'Assemblée. Voilà donc dans quel contexte nous nous trouvons quand la loi arrive en première lecture le 26 novembre 1974.

La ministre de la Santé Simone Veil est donc « portée » par un puissant mouvement social. Ce qui n'enlève rien à sa force de conviction, son courage et sa ténacité devant des opposants déchaînés et abjects.

La loi votée l'est pour cinq ans à l'essai avec de multiples restrictions: délais de dix semaines seulement, entretien préalable obligatoire avec une semaine de réflexion, résidence en France de trois mois nécessaire pour les étrangères, autorisation des parents pour les mineures, clause de conscience pour les médecins, pas de remboursement. Celui-ci fut arraché au gouvernement de gauche en 1982 par les féministes mobilisées de nouveau. La loi fut encore améliorée, en 2001 notamment et en 2014. Le droit à l'avortement a été conquis par les luttes et la sauvegarde de cette conquête ne dépendra que de notre capacité à la défendre âprement, toutes générations de féministes confondues.

15 - L'éprouvant tour de France des hôtesse - Raphaël Godet

C'est la course avant la course. Celle où on attrape des stylos, où on se chamaille pour un briquet, où on se démène pour un petit sachet de bonbons, où on s'étripe pour une casquette jaune, où on peut en venir aux mains pour un petit bout de saucisson...

Depuis 1930, la caravane publicitaire ouvre toujours la route aux forçats du [Tour de France](#), et fait le bonheur des spectateurs massés sur les bords des routes, en attendant le peloton. Et pour assurer le spectacle, les marques recrutent du personnel, essentiellement féminin. De jeunes hôtesse disponibles, souriantes, élégantes, payées environ 2000 euros net, dont on attend qu'elles soient professionnelles en toutes circonstances. Même quand le public va trop loin. Mains aux fesses, verre d'urine jeté sur la robe, mouchérons collés sur les dents... France-Info les a interrogées pour qu'elles racontent les coulisses (moins glamour) de leur quotidien sur la Grande Boucle.

"Les blagues de cul, c'est tous les jours": Ce n'est pas le plus beau des véhicules de la caravane publicitaire, mais certainement l'un des plus attendus. "Quand ils nous voient arriver, les gens pensent qu'on va leur distribuer des frites gratos, s'amuse Charlotte, hôtesse pour la marque de surgelés McCain. Le problème, c'est qu'on n'a rien à manger, on n'a que des sacs cabas pour eux !" Déguisée en cornet de frites, la jeune femme de 27 ans se déhanche et harangue la foule pour mettre l'ambiance. Équipée d'un micro, elle balance un slogan facile à retenir : "Du soleil, des frites et de la bonne humeur... Toutes les occasions sont bonnes à partager !" Elle pense le répéter "au moins 500 fois par jour".

Mais ce n'est pas grand-chose par rapport aux aléas de son Tour de France à elle. Souvent perchée sur le toit du char McCain, à trois ou quatre mètres de haut, Charlotte redoute davantage "les coups de frein à 60 km/h", "le vent en pleine face", "les piqûres d'abeilles", "les mouchérons entre les dents", et "les blagues de cul". Ça, c'est tous les jours. "Rien de très poétique, pardon par avance... Mais il y a la traditionnelle 'Je te mettrai bien ma saucisse' ou la classique 'Tu veux un peu de sauce ?' et l'inévitable 'Tu es toute nue sous ta frite ?'"

Dans la vraie vie, je descendrais mettre des baffes. Mais là, je représente une marque. Donc tu encaisses et tu souris. Charlotte, hôtesse sur le Tour de France pour la marque McCain Surtout, reprend-elle, "je ne comprends pas bien ce qu'il y a d'excitant dans le fait de voir une fille déguisée en cornet de frites...". Heureusement, du haut du char McCain, Charlotte voit tout, et essaie tant bien que mal d'anticiper ce genre de mésaventures. "Dès que je sens un danger, un groupe de lourds à l'horizon, je hurle dans le micro."

"Il faut s'y faire, aux mains aux fesses, aux caresses hasardeuses..." : Comme toutes les hôtesse du Tour de France, Juliette a été recrutée par une agence spécialisée, qui collabore directement avec des sponsors ou des marques. Quand les hôtesse ne sont pas étudiantes, elles sont souvent à

la recherche d'un emploi. Mais d'autres exercent cette activité toute l'année. "On postule, on envoie un CV et on attend le coup de fil", explique la jeune femme de 30 ans, étudiante en école d'ingénieur chimiste.

Dans leur réunion préparatoire, les agences préviennent que "ça peut parfois être chaud". Etre "chaud" ? "Oui, il y a des endroits où c'est plus compliqué..." Comme aux abords de la ligne d'arrivée, par exemple, car "tu es au milieu de la foule, toute seule". Au programme : "des mains aux fesses", "des caresses hasardeuses", "des bisous forcés", "des photos en pleine face"...

"Il faut s'y faire", soupire Juliette. Les lourds, tu les vois venir. Il faut les éviter, faire comme s'ils n'existaient pas. Les ignorer. Juliette, hôtesse aux abords de la ligne d'arrivée des étapes du Tour de France : Il y a bien longtemps que la jeune femme ne compte plus le nombre de fois où des hommes dans le public lui ont demandé son numéro de téléphone. "Je dirais que ça arrive deux ou trois fois par semaine. Après, c'est fait de manière plus ou moins classe..." Certains vont jusqu'à lui glisser un bout de papier "avec leur 06 dessus". Ils ont toujours fini à la poubelle.

"Quelqu'un m'a jeté un verre d'urine" : C'était en 2014, dans la mythique montée de l'Alpe d'Huez. Le sommet approchait pour l'équipe Ricoré. Encore quelques boîtes à distribuer, et zou, direction le parking. C'était sans compter sur les supporters hollandais, connus pour "les petites surprises" qu'ils aiment préparer pour les hôtesse. Et cette fois, c'est pour Elodie. Agenouillée dans la voiture, la main dans les cartons d'objets à distribuer, elle aperçoit un jet arriver droit sur elle. De l'eau ? Non, bien pire ! "Quelqu'un m'a jeté un verre d'urine, ça dégoulinait, ça sentait fort, c'était horrible", se souvient-elle.

Normalement, dans pareil cas, les hôtesse ont interdiction de se plaindre - "on doit rester professionnelles jusqu'au bout". Reste que là, c'était trop. Elodie n'a pas pu retenir "un petit doigt d'honneur en direction de cet idiot". Elle a fini l'étape comme ça, "la tenue pleine de pisse", avant de pouvoir se changer. Solidaires entre elles, les hôtesse se passent le mot. "On sait qu'il y a des coins plus chauds que d'autres." La montagne, par exemple. "Tu croises des supporters qui sont au Pastis depuis 9 heures du matin, sous 35 °C..." En sept Tours de France, Elodie a aussi eu droit à des jets de vin, d'eau et de lessive. Sans oublier les insultes. "Radine", lorsque les gens trouvent qu'elle ne distribue pas assez de cadeaux. "Salope", quand les cadeaux ne leur conviennent pas.

J'ai même vu des mères de famille me traiter de "connasse"... : Elodie, hôtesse sur le Tour de France pour la marque Ricoré : C'est comme si "le public avait laissé son cerveau à la maison", peste celle qui est chef de projet événementiel le reste de l'année. Elodie l'assure : il arrive qu'elle finisse des étapes avec des bleus ou des griffures. Et ce n'est pas toujours la faute de ces fichues branches d'arbres que l'on peut heurter en haut du camion, sur la route. "On m'arrache le bras, on me tire les cheveux... Du coup, pour limiter les risques, on nous conseille de ne plus porter de bijoux." Malgré tout, elle y retourne chaque année. Parce que le Tour, c'est aussi des rencontres plus agréables. "La très grande majorité des gens que l'on croise sont adorables", dit Elodie.

Jet d'urine, blagues graveleuses et mains aux fesses... L'éprouvant Tour de France des hôtesse

C'est la course avant la course. Celle où on attrape des stylos, où on se chamaille pour un briquet, où on se démène pour un petit sachet de bonbons, où on s'étripe pour une casquette jaune, où on peut en venir aux mains pour un petit bout de saucisson...

Depuis 1930, la caravane publicitaire ouvre toujours la route aux forçats du [Tour de France](#), et fait le bonheur des spectateurs massés sur les bords des routes, en attendant le peloton. Et pour assurer le spectacle, les marques recrutent du personnel, essentiellement féminin. De jeunes hôtesse disponibles, souriantes, élégantes, payées environ 2000 euros net, dont on attend qu'elles soient professionnelles en toutes circonstances. Même quand le public va trop loin. Mains aux fesses, verre d'urine jeté sur la robe, moucherons collés sur les dents... France-Info les a

interrogées pour qu'elles racontent les coulisses (moins glamour) de leur quotidien sur la Grande Boucle.

"Les blagues de cul, c'est tous les jours" : Ce n'est pas le plus beau des véhicules de la caravane publicitaire, mais certainement l'un des plus attendus. "Quand ils nous voient arriver, les gens pensent qu'on va leur distribuer des frites gratos, s'amuse Charlotte, hôtesse pour la marque de surgelés McCain. Le problème, c'est qu'on n'a rien à manger, on n'a que des sacs cabas pour eux !" Déguisée en cornet de frites, la jeune femme de 27 ans se déhanche et harangue la foule pour mettre l'ambiance. Equipée d'un micro, elle balance un slogan facile à retenir : "Du soleil, des frites et de la bonne humeur... Toutes les occasions sont bonnes à partager !" Elle pense le répéter "au moins 500 fois par jour".

Mais ce n'est pas grand-chose par rapport aux aléas de son Tour de France à elle. Souvent perchée sur le toit du char McCain, à trois ou quatre mètres de haut, Charlotte redoute davantage *"les coups de frein à 60 km/h"*, *"le vent en pleine face"*, *"les piqûres d'abeilles"*, *"les moucherons entre les dents"*, et *"les blagues de cul"*. Ça, c'est tous les jours. "Rien de très poétique, pardon par avance... Mais il y a la traditionnelle 'Je te mettrai bien ma saucisse' ou la classique 'Tu veux un peu de sauce ?' et l'inévitable 'Tu es toute nue sous ta frite ?'"

Surtout, reprend-elle, "je ne comprends pas bien ce qu'il y a d'excitant dans le fait de voir une fille déguisée en cornet de frites...". Heureusement, du haut du char McCain, Charlotte voit tout, et essaie tant bien que mal d'anticiper ce genre de mésaventures. "Dès que je sens un danger, un groupe de lourds à l'horizon, je hurle dans le micro."

"Il faut s'y faire, aux mains aux fesses, aux caresses hasardeuses..." : Comme toutes les hôtesse du Tour de France, Juliette a été recrutée par une agence spécialisée, qui collabore directement avec des sponsors ou des marques. Quand les hôtesse ne sont pas étudiantes, elles sont souvent à la recherche d'un emploi. Mais d'autres exercent cette activité toute l'année. "On postule, on envoie un CV et on attend le coup de fil", explique la jeune femme de 30 ans, étudiante en école d'ingénieur chimiste.

Dans leur réunion préparatoire, les agences préviennent que "ça peut parfois être chaud". Etre *"chaud"* ? "Oui, il y a des endroits où c'est plus compliqué..." Comme aux abords de la ligne d'arrivée, par exemple, car "tu es au milieu de la foule, toute seule". Au programme : "des mains aux fesses", "des caresses hasardeuses", "des bisous forcés", "des photos en pleine face"... *"Il faut s'y faire"*, soupire Juliette. Les lourds, tu les vois venir. Il faut les éviter, faire comme s'ils n'existaient pas. Les ignorer. Il y a bien longtemps que la jeune femme ne compte plus le nombre de fois où des hommes dans le public lui ont demandé son numéro de téléphone. "Je dirais que ça arrive deux ou trois fois par semaine. Après, c'est fait de manière plus ou moins classe..." Certains vont jusqu'à lui glisser un bout de papier *"avec leur O6 dessus"*. Ils ont toujours fini à la poubelle.

"Quelqu'un m'a jeté un verre d'urine" : C'était en 2014, dans la mythique montée de l'Alpe d'Huez. Le sommet approchait pour l'équipe Ricoré. Encore quelques boîtes à distribuer, et zou, direction le parking. C'était sans compter sur les supporters hollandais, connus pour *"les petites surprises"* qu'ils aiment préparer pour les hôtesse. Et cette fois, c'est pour Elodie. Agenouillée dans la voiture, la main dans les cartons d'objets à distribuer, elle aperçoit un jet arriver droit sur elle. De l'eau ? Non, bien pire ! "Quelqu'un m'a jeté un verre d'urine, ça dégoulinait, ça sentait fort, c'était horrible", se souvient-elle.

Normalement, dans pareil cas, les hôtesse ont interdiction de se plaindre - "on doit rester professionnelles jusqu'au bout". Reste que là, c'était trop. Elodie n'a pas pu retenir "un petit doigt d'honneur en direction de cet idiot". Elle a fini l'étape comme ça, "la tenue pleine de pisse", avant de pouvoir se changer.

Solidaires entre elles, les hôtesse se passent le mot. "On sait qu'il y a des coins plus chauds que d'autres." La montagne, par exemple. "Tu croises des supporters qui sont au Pastis depuis 9 heures du matin, sous 35 °C..." En sept Tours de France, Elodie a aussi eu droit à des jets de vin, d'eau et de lessive. Sans oublier les insultes. "Radine", lorsque les gens trouvent qu'elle ne distribue pas assez de cadeaux. "Salope", quand les cadeaux ne leur conviennent pas.

C'est comme si "le public avait laissé son cerveau à la maison", peste celle qui est chef de projet événementiel le reste de l'année. Elodie l'assure : il arrive qu'elle finisse des étapes avec des bleus ou des griffures. Et ce n'est pas toujours la faute de ces fichues branches d'arbres que l'on peut heurter en haut du camion, sur la route. "On m'arrache le bras, on me tire les cheveux... Du coup, pour limiter les risques, on nous conseille de ne plus porter de bijoux." Malgré tout, elle y retourne chaque année. Parce que le Tour, c'est aussi des rencontres plus agréables. "La très grande majorité des gens que l'on croise sont adorables", dit Elodie.

16 - «La servante écarlate», un monde meilleur, sauf pour les femmes - Sandra Laugier - libération.fr

Dans la série «la Servante écarlate», elles sont asservies et violées pour donner un enfant aux dominants stériles. Une fiction féministe montrant la fragilité des droits des femmes.

On a pu remarquer à quel point le sujet des règles féminines est refoulé dans les séries télé (1), pourtant expertes en ruptures de tabous. L'inceste et l'anthropophagie apparaissent de façon plus fréquente que ce banal événement. Ce tabou concerne moins la mention des règles que la présence physique du sang menstruel à l'écran, restriction étrange si l'on pense aux litres de sang répandus dans certaines de nos séries préférées.

Il aura fallu attendre *Orange is the New Black*, et maintenant la *Servante écarlate* (*The Handmaid's Tale* en version originale), dont la diffusion vient de commencer en France, pour voir à l'écran serviette hygiénique et culotte tachée de rouge. La couleur sang habille la série de Bruce Miller, jusqu'aux lettres du générique, et revient sans cesse par le visuel obsessionnel de ces femmes circulant en rangs serrés, sous surveillance, vêtues de robe et de cape écarlates et d'une cornette blanche qui rétrécit leur champ de vision.

Ces servantes (handmaids) sont des femmes détectées fertiles dans un monde où la natalité a chuté dramatiquement à cause de changements environnementaux. Assignées à des foyers de dominants, elles sont enfermées et violées rituellement par le maître de maison afin de produire un enfant pour le couple, évidemment hétérosexuel.

On a bien affaire à une dystopie, récit de fiction mais profondément réaliste : comme le rappelle Margaret Atwood, l'auteure du roman de 1985 qui a inspiré la série, rien n'est inventé, chaque pratique sadique ou répressive est attestée. Le premier effet de réalité est induit par les flash-back d'une vie «normale» brutalement interrompue par la révolution réactionnaire : ces femmes que nous voyons esclavagisées et brutalisées, c'est nous, le public de la série, des femmes qui travaillent, s'amuse, ont des ami.e.s, et qui d'une minute à l'autre se retrouvent privées de leur travail, de leur compte en banque, et de tout droit de voter, d'avorter, de lire, d'élever la voix, de conduire.

L'univers Gilead, dictature patriarcale fraîchement instaurée aux Etats-Unis, permet de rappeler que les libertés des femmes sont fragiles ; la menace terroriste et écologique peut conduire à leur suppression. Car c'est bien pour la survie de la planète que les handmaids sont mises au service du régime : toutes les femmes en général, y compris celles de la classe dominante, sont ramenées à la vie domestique.

Dans le rôle principal de June, on retrouve Elisabeth Moss, dont le puissant personnage dans *Mad Men* incarnait l'émancipation féminine du siècle dernier. Dans celui de son amie rebelle Moira,

Samira Wiley, admirable Poussey qui dans *Orange is The New Black* (OITNB) représentait l'émancipation intellectuelle en prison. Rien à voir entre l'enfermement «*minimum security*» des héroïnes turbulentes de OITNB et l'emprisonnement cruel des femmes de Gilead, dépossédées d'un corps devenu propriété de leur maître, la couleur des robes des servantes affichant cette destinée biologique à laquelle sont ramenées les femmes.

C'est le contrôle par l'Etat de la fonction procréatrice, et par là sur les corps de toutes, qui fait de la Servante écarlate une fiction biopolitique et féministe. Comme l'annonce d'emblée la matonne pédagogue Aunt Lydia, ce qui était ordinaire ne l'est plus et ce qui ne l'est pas le deviendra. C'est bien la fragilité de nos formes de vie présentes, inséparablement sociales et biologiques, qui est exposée ici.

A un second niveau, la Servante écarlate nous fait voir, plus tortueusement, des éléments du présent. Le plus fort effet de réalité n'est même pas l'arrivée de Trump au pouvoir juste au moment de la production de la série et la menace qu'il constitue pour la dignité des femmes aux Etats-Unis et au-delà. C'est que Gilead, on y est déjà. Dans un échange saisissant, le commandant Frederick Waterford, avec lequel June a établi une forme de conversation, parle du «monde meilleur» instauré par le nouveau pouvoir, précisant : «*Meilleur ne veut pas dire meilleur pour tous.*» Il est pire, pour certain.e.s.

Le féminisme de la série est donc à double détente. Dans l'organisation de Gilead, s'exerce la domination d'une classe de femmes dominées, égoïstes et parfois sadiques, sur d'autres femmes, mises à leur service : le nom de *handmaid* désigne bien les «femmes toutes mains». Les formes de service et de servitude (2) font aujourd'hui vivre les sociétés occidentales aux dépens d'une armée invisible d'aidant.e.s. «Armée», c'est le terme que reprend June : car une armée peut aussi se mobiliser, et agir. «*Quand ils ont massacré le Congrès, on ne s'est pas réveillés, quand ils ont tout mis sur le dos des terroristes et suspendu la Constitution, on ne s'est pas réveillés non plus.*»

Les espaces de liberté tant défendus aujourd'hui sont dus à toutes les femmes, condition d'un véritable féminisme qui ne soit pas réservé aux gagnantes. La Servante écarlate, en articulant féminisme et biologie, ne vise pas seulement à susciter la nostalgie du présent, propre de l'esthétique post-apocalyptique, elle interroge cruellement ce présent, les inégalités entre femmes, les formes de l'esclavage contemporain. Elle porte les espoirs de solidarité des femmes qui arborent, contre la réforme de la santé de Trump, robe rouge et cornette pour sauver le planning familial et préserver le droit à l'avortement.

(1) «Le mauvais goût, un humour très cathodique», de Johanna Luysen, *Libération* du 24 août 2015.

(2) *Service ou servitude. Essai sur les femmes toutes mains* de Geneviève Fraisse, 1979, le Bord de l'eau.

Sandra Laugier, professeure de philosophie